

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 115 (1979)

Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

1172

et bulletin corporatif

**La forêt, c'est encore un peu du Paradis perdu.
Dieu n'a pas voulu que le premier jardin fût effacé par le premier péché.**

Marcel AYMÉ



Photo F. A. Parisod

Il faut également apprendre à régler les questions d'argent...

Une école qui prépare les jeunes à la vie adulte et professionnelle devrait leur apprendre à temps à régler les questions d'argent. Les renseigner en particulier sur le système de paiement sans argent liquide, toujours plus courant aujourd'hui, surtout depuis le lancement de l'euro-cheque en Suisse et à l'étranger.

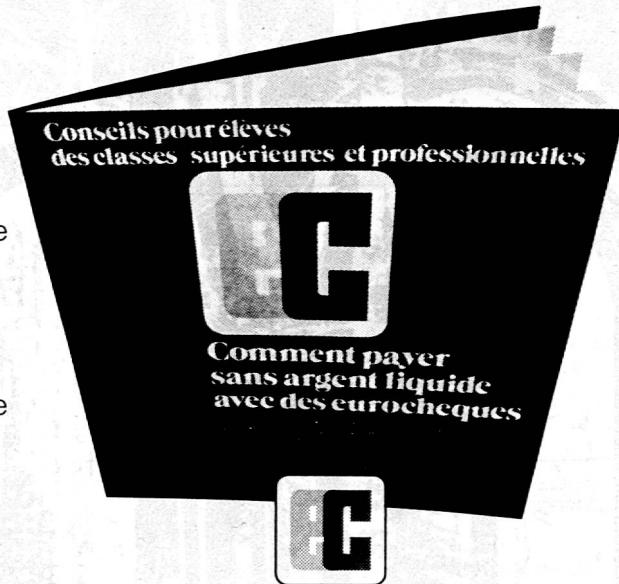
Brochure pour les élèves des classes supérieures et professionnelles.

Qu'entend-on par paiement sans argent liquide et comment fonctionne le système eurochèque? Ces deux questions trouvent leur réponse dans la brochure éditée par l'Association Suisse des Banquiers à l'intention des élèves des classes supérieures et professionnelles. Elle familiarise d'une façon simple, vivante et complète les adolescents avec le système eurocheque. Ils apprennent comment, où et quand ceux-ci trouvent leur emploi. Deux exemplaires en fac-similé leur montrent comment les établir correctement.

**eurocheque.
Le compte en banque
de poche.**

«Comment payer sans argent liquide avec des eurocheques.»

C'est le titre de cette brochure dont la valeur éducative est indiscutable pour tout enseignement tourné vers la pratique. Nous vous conseillons donc d'en faire venir le nombre voulu d'exemplaires gratuits au moyen du coupon ci-dessous.



Coupon

Veuillez me faire parvenir _____ exemplaires gratuits de la brochure «Comment payer sans argent liquide avec des eurocheques».

Nom et prénom:

Ecole:

Adresse:

NPA et localité:

A envoyer à l'Association Suisse des Banquiers, case postale 1155, 4002 Bâle.

Il était une fois

Tiré de «LA REVUE DU DIMANCHE» du 4 nov. 1900

A UN VIEUX PION

LETTRE A UN VIEUX PION	227
DOCUMENTS	
Enseigner l'Europe — pourquoi et comment?	228
Informations COSMA	230
L'évolution sociale	232
TV EDUCATIVE	231
À L'ÉCOUTE DE NOS POÈTES	233
LES LIVRES	235
AU COURRIER	238
DIVERS	
Swissaid	239
Cours SSMG	242
ENTRE LES LIGNES	245
LE BILLET	246

éditeur

Rédacteurs responsables:

Bulletin corporatif (numéros pairs):
François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Éducateur (numéros impairs):
Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs):

Lisette Badoux, chemin des Cèdres 9, 1004 Lausanne.

René Blind, 1411 Cronay.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel:

Suisse Fr. 38.—; étranger Fr. 48.—.

... Le voyans au dehors, et l'estimans par l'extérieure apparence n'en eüssiez donné un coupeau d'oignon, tant laid il était de corps et ridicule en son maintien... Mais ouvrant cette boîte eüssiez au dedans trouvé une céleste et imprécieable drogue...

Rabelais. *Liv. I. Gargantua.*

Vieux pion qu'on railloit, ô si doux philosophe Aux coudes rapiécés, pauvre être marmiteux Dont l'étroit paletot, d'une luisante étoffe, Disait un long passé d'hivers calamiteux,

Je te revois. Ton crâne avait une houpette, Une seule, au milieu, de poils, — et tu louchais. Et longuement avec un fracas de trompette, Dans un mouchoir à grands carreaux tu te [mouchais.]

Je te revois, dans le préau, sous les arcades, Grave, déambuler, et j'ai la vision De ton accoutrement pendant ces promenades Où tu marchais au flanc de ma division,

De la longue, oh! si longue et noire redingote, Dans laquelle plus d'un avait déjà sué, De ton chapeau gibus bon pour mettre à la hotte, Si fantastiquement bleuâtre et bossué!

Ton haleine odorait le vin et la bouffarde, Et quand tu paraissais à l'étude du soir, Souvent ton nez flambait dans ta face blafarde, Et c'est en titubant que tu venais t'asseoir.

Pochard mélancolique, au crâne vénérable, Parfois tu t'éveillais, quand tu cuvais ton vin, Et frappant un grand coup de règle sur la table, Tu glapissais: «Messieurs, silence!» Mais en [vain!]

Ou plutôt tu dormais, sans souci des boulettes Qu'on mâchait longuement pour t'envoyer au [nez], Et ton étude alors marchait sur des roulettes: Plus de punitions ni de pensums donnés!

On t'avait surnommé Pif-Luisant. Les élèves Charbonnaient ton profil grotesque sur le mur... Mais tu marchais toujours égaré dans tes rêves. Tu ne souffrais de rien. Tu vivais dans l'azur.

Car tu faisais des vers. Tu rimais un poème: A nul autre qu'à moi tu ne l'as avoué.. Comment donc avais-tu, lamentable bohème, Au fond de ce collège, en province, échoué?

Pif-Luisant, je t'aimais. Quelquefois je regrette Ton œil rond d'oiseau fou. Qu'es-tu donc [devenu?]

C'est toi qui m'as prédit que je serais poète, Et c'est toi le premier rimeur que j'ai connu.

Un jour ayant trouvé des vers dans mon pupitre, Tu fus dans une joie attendrie, et je vis Comme un rayonnement sur ta face de pitre, Et tu me contemplais avec des yeux ravis!...

Dès ce jour tu m'aimas. Et tandis que les autres Jouaient en crieant aux barres, nous causions. Les conversations exquises que les nôtres!... Parfois tu m'expliquais un peu mes versions.

Je crois que si j'ai fait vraiment ma rhétorique, C'est sous les marronniers, en t'écoutant parler. Tu commentais, dans ton langage poétique, Homère, — et je voyais la grande mer s'enfler,

Les galères en ligne avec leurs belles prores, Et les cnémides d'or des Grecs étincelants, Et je voyais passer, le rose sur les joues, La merveille de grâce, Hélène, à pas très lents...

Quelquefois tu prenais Virgile, ou bien Tibulle... J'entendais, sous les verts feuillages, les pipeaux, Les clochettes dont la chanson tintinnabule Dans les lointains du soir, quand rentrent les troupeaux.

Et puis c'était Ovide et ses métamorphoses, Cycnus qui duveté de neige est fait oiseau, Daphné qui fuit, montrant ses talons nus et [roses], Syringe qui se change en flexible roseau,

En roseau chuchoteur et qui devient lui-même Une flûte à six trous entre les doigts de Pan, Io, génisse blanche et que Jupiter aime, Les yeux d'Argus semés sur les plumes du paon!

Merci, vieux, qui plus jeune encor, malgré ton [asthme], Que le grandio pédant dont nous suivions les [cours], Fus l'éveilleur de mon premier enthousiasme, Me refaisant la classe, en plein air, dans les [cours]!

Merci, toi qui me mis de beaux rêves en tête, Toi dont la main furtive, au dortoir, me glissait Les livres défendus de plus d'un grand poète, O toi qui m'as fait lire en cachette Musset!...

Souvent le professeur, corrigeant ma copie, Dans un discours français trouvait, en suffoquant, Quelque pointe à Boileau qui lui semblait impie, Quelque néologisme horriblement choquant!...

Il pâlissait de mon audace épouvantable Comme s'il s'attendait à voir crouler le toit... Mais il ne s'est jamais douté que le coupable, Mon affreux corrupteur, Pif-Luisant, c'était [toi]!...

O bohème déchu, dont le sort fut si rude, Es-tu du grand sommeil sous la terre endormi, Ou bien fais-tu toujours, là-bas, la triste étude, Et liras-tu ces vers de ton petit ami?...

Grand poète incompris, ivrogne de génie, Toi qui me prédisais un si bel avenir, Tu fus mon maître vrai. Loin que je te renie, Aujourd'hui j'ai voulu chanter ton souvenir.

Et si la mort t'a pris, ce qui vaut mieux peut-être, Car tu ne souffres plus ni faim, ni froid cuisant, Dors tranquille, mon vieux, repose-toi, pauvre [être], Toi que j'ai tant aimé, doux pochard, Pif-Luisant!

EDMOND ROSTAND.

CONSEIL DE L'EUROPE

Le 11 novembre 1978 avait lieu au Palais de l'Europe à Strasbourg un séminaire franco-allemand pour enseignants:

ENSEIGNER L'EUROPE — POURQUOI ET COMMENT?

Ce séminaire était organisé par le Service des relations publiques du Conseil de l'Europe en coopération avec la Division de l'enseignement général et technique.

Se sont exprimés au cours de cette journée:

M. Adinolfi, secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe;

M. Jacques Béguin, recteur de l'Académie de Strasbourg;

Prof. Dr G. Maier, chef du Département d'histoire et sciences politiques du Centre de formation pédagogique des enseignants, Stuttgart-Esslingen;

M. Roger A. Lhombraud, professeur de lettres, président de la section française de l'Association européenne des enseignants (dont il est le vice-président), Paris;

M. Maitland Stobart, chef adjoint de la Division de l'enseignement général et technique du Conseil de l'Europe.

Après les débats, les conclusions étaient présentées par le président, M. Pieter Dankert, membre du Parlement européen, président du Centre d'éducation européenne (Bruxelles).

La journée devait se terminer par une allocution de M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, au cours de laquelle il soulignait la concordance de vue entre le Conseil de l'Europe et l'UNESCO, l'importance que l'UNESCO attache à la coopération. L'Europe a marqué l'histoire internationale. Il y a en Europe une convergence des démarches qui appréhendent l'univers, elle possède une originalité, qui la font percevoir comme une entité propre. Les autres nations du monde fondent un espoir légitime sur une Europe unie.

Voici un résumé des exposés et des débats de cette journée. Il permettra peut-être à quelques-uns d'être mieux renseignés sur ce qu'est le Conseil de l'Europe et sur ce qui s'y fait.



M. Adinolfi présente le Conseil de l'Europe, ses activités en général et dans le domaine de l'éducation en particulier.

Le processus d'unification européenne est devenu une partie intégrante de l'histoire des Etats membres, et c'est actuellement qu'ils doivent contribuer à donner forme à l'Europe de demain. Pour ce faire une identité propre aux Européens est à créer: l'élection, cette année, au suffrage universel, du Parlement européen (le législatif de la Communauté économique européenne: CEE) amènera certainement un regain d'intérêt pour l'idée de l'Europe.

La Communauté économique européenne, née en 1957 avec le traité de Rome dont le siège se trouve à Bruxelles «l'Europe des 9», et le Conseil de l'Europe, né en 1949, et dont le siège se trouve à Strasbourg, «l'Europe des 20 (de 21 depuis décembre 1978) sont deux organismes qui ont un objectif commun: l'unification européenne. Leurs buts, leur moyens et leurs possibilités d'actions sont cependant différents. «L'Europe des 9» en vertu du traité de Rome, possède de mécanismes propres, son rôle est de créer un Marché commun européen en abolissant peu à peu les barrières douanières.

Pour «l'Europe des 21», il s'agit de trouver des compromis entre ce qui est possible politiquement et économiquement et ce qui est souhaitable mais non encore réalisable. L'homme reste au centre des préoccupations du Conseil de l'Europe qui est un large plate-forme de discussion, un forum où s'expriment les besoins des Européens. 1978 a vu la signature de la 100^e convention destinée comme les autres à la protection de l'individu dans la société moderne, mandat qui se trouve à l'origine de la création du Conseil de l'Europe. Les objectifs du Conseil de l'Europe sont de réaliser une Europe démocratique élargie, d'établir des contacts entre Strasbourg et Bruxelles pour arriver à une Europe unie à tous les niveaux.

Le Conseil de l'Europe est une plaque tournante pour tout ce qui touche à l'éducation et plus spécialement aux projets de réforme. Dès 1970, la crise économique a aussi touché le domaine de l'éducation. Le moment est venu de repenser les contenus et les objectifs de l'éducation en un débat public, libre de toute idéologie.

Le Conseil de l'Europe recommande d'institutionnaliser la participation de la collectivité au domaine de l'éducation, d'en améliorer le système, par exemple dans le sens de l'égalité des chances.

En 1979 seront traités dans une grande conférence, à laquelle participeront également des experts d'autres continents, le

problèmes suivants: l'enfant en 1980 — l'enfant de la naissance à la 8e — les jeunes de 14 à 19 ans — l'éducation et la formation professionnelle des enfants de migrants qui dans certains pays représentent plus de 30% de la population des moins de 20 ans (situation de la deuxième génération, problème de leur intégration tout en leur laissant leur identité culturelle et linguistique, formation des enseignants à ce problème, faire avant tout des Européens de ces millions de sans patrie). L'Education à l'Europe ne doit pas seulement avoir des finalités économiques mais avant tout donner aux jeunes une image qui ne laisse dorénavant apparaître ni frontières, ni entraves.

L'EUROPE: POURQUOI ET COMMENT?

M. Béguin reprend les deux questions POURQUOI ET COMMENT et tente d'y répondre. Pourquoi? Parce que c'est à l'école qu'on s'imprégne de sa civilisation. Le sentiment national n'a pas disparu et il ne s'agit pas de supprimer l'identité nationale, mais le nationalisme exacerbé n'a plus cours. L'avenir des élèves c'est l'espace européen, la synthèse des héritages judéo-chrétien, latin et anglo-saxon. Il existe une identité culturelle européenne dont les caractéristiques sont un présent avec un passé très imbriqué, l'individu comme valeur fondamentale, des paysages divers mais dont les proportions invitent à la mesure. Parce que c'est à l'école que l'on forge son avenir. L'institution scolaire doit répondre aux aspirations de la jeunesse: tolérance, préparation à un métier, changement important à l'intérieur de la famille; mais aussi aux nécessités objectives: meilleure égalité des chances, amélioration de l'appareil de formation pour l'adaptation aux problèmes de l'emploi.

Comment? En ouvrant le système éducatif vers l'idée européenne. En développant l'enseignement des langues. En développant l'échange dans les régions frontalières (par exemple: en Alsace, on priviliege l'enseignement de la langue allemande en harmonie avec le dialecte rhénan). En prévoyant des programmes d'accueil.

Le professeur Dr G. Maier fait tout d'abord l'inventaire de ce qui existe en Allemagne pour enseigner l'Europe: l'attitude de la population est positive, le sens de l'intégration n'est pas vu sur un plan matériel et économique mais plutôt politique: que l'Europe devienne un facteur de puissance dans les négociations avec d'autres puissances. L'analyse des manuels et des plans d'étude est décevante. Le sujet n'est pratiquement pas abordé ou alors seulement sous son aspect économique. Or,

l'élève doit entrevoir les diverses possibilités d'intégration, il doit être amené à constater que l'intégration est un devoir important pour le futur. Il faut lier les problèmes de l'Europe aux questions actuelles de politique intérieure, lui faire faire connaissance avec les institutions existantes. L'enseignant doit connaître le catalogue des problèmes: à quelle fin nous avons besoin de cette intégration, qu'il faut à côté des aspects économiques intégrer les aspects culturels et politiques. L'enseignement de l'Europe doit se baser sur la solidarité internationale et la tolérance. Il doit se faire autour de thèmes tels que la libre circulation, les travailleurs migrants, l'égalité des chances, la politique d'avenir avec le tiers monde, tout cela dans la perspective des droits de l'homme.

Comment enseigner l'Europe? Ce serait une erreur, dit M. Roger A. Lhombraud, d'intégrer cet enseignement à un cours d'instruction civique, ce serait une démarche parcellaire et par là, dangereuse. La dimension européenne doit être introduite dans tout l'enseignement. Il faut prévoir l'interdisciplinarité et l'interaction. M. Lhombraud fait ensuite le constat de ce qui existe en France et note en particulier la différence entre la nudité des textes officiels et l'enseignement donné dans les classes. Les manuels accusent sur ce sujet une grande diversité, il faut noter cependant que beaucoup de stéréotypes ont disparu.

Au niveau des enseignants, le manque d'information et de formation en cours d'activité n'est pas facilement accordée. Or, les enseignants ne doivent pas être de simples reproducteurs mais bien enseigner un idéal qu'ils partagent.

M. M. Stobart expose le travail qui se fait à la Division de l'enseignement au Conseil de l'Europe même, et qui est souvent ignoré des enseignants:

- Un service de documentation où arrivent des centaines de demandes car il existe peu de matériel pour enseigner l'Europe.
- Le programme recouvre vingt-trois Etats, les 21 plus la Finlande et le Saint-Siège.

L'histoire en est le principal sujet de discussion. Comment enseigner l'histoire de l'Europe elle-même? La tradition enseigne la grandeur et la décadence des Etats, l'apparition et la disparition sporadiques des peuples dont on ne connaît rien pendant leurs années obscures, elle ne parle pas des petits peuples, certains pays ne sont connus que par leurs héros négatifs ou caricaturés par des associations telles que Turquie égale croisades, etc. Pour corriger cette approche, il faut prévoir de traiter l'histoire par thèmes dans lesquels il s'agira de rendre justice à tous les pays, de corriger les omissions, les raccourcis et les images.



«Les pays de l'Europe vus par leur géographe», tel sera le titre d'un recueil de courts chapitres rédigés par un professeur de géographie de chaque pays.

On prévoit aussi la coproduction de films sur le plan européen sur diverses régions caractéristiques.

Une réunion autour du thème: «Coopération en Europe depuis 1945» sera organisée en 1979; on prévoit d'y associer les ONG (organisations non gouvernementales) dont le CMOPE.

Pour diversifier le courant des échanges scolaires et des professeurs, on prévoit l'intensification des échanges entre l'Europe du nord et l'Europe méridionale. Dans ce sens, la Grèce a déjà invité 1000 élèves des autres Etats membres.

Il a fallu abandonner l'idée de la création d'un Centre européen pour la formation continue des enseignants près de Strasbourg, à cause des difficultés économiques actuelles. Cependant, des stages pilotes ont pu être organisés au Centre de formation continue de Donaueschingen. Quatre stages y seront organisés en 1979. 500 bourses de courte durée pourront être distribuées en 1979.

CONCLUSION

M. Stobart a dit qu'il est un danger qu'il faut éviter: celui de remplacer le chauvinisme souvent présent dans l'enseignement de l'histoire nationale par un autre chauvinisme, européen celui-là. L'histoire nationale doit être enseignée en rapport avec l'histoire européenne, et celle-ci en rapport avec l'histoire des continents.

Des débats qui ont suivi sont sortis principalement les désirs suivants: tout d'abord, l'organisation d'un nouveau séminaire avec cette fois-ci la participation de tous les pays européens, séminaire au cours duquel les conférences seraient remplacées par des rencontres en groupes avec des thèmes spécifiques à traiter. Parvenir à la reconnaissance des diplômes d'un pays à l'autre comme cela est préconisé dans le traité de Rome, afin d'éviter de drame des étrangers qui retournant chez eux ne trouvent pas de travail sous prétexte qu'ils n'ont pas de diplôme national. Eliminer la discrimination entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel. Intégrer dans l'enseignement professionnel l'apprentissage des langues vivantes pour favoriser les échanges. Non plus: apprendre un métier ou aller à l'école, mais: apprendre un métier en allant à l'école. Créer une documentation claire, faciliter l'échange d'information, indiquer mieux les possibilités de stages, d'échanges, de bourses. Et, enfin, donner aux enseignants les moyens de faire l'Europe.

Pour conclure, M. P. Dankert posera la question: «Qu'est-ce que l'Europe?» On ne le sait pas encore très bien. Il faut veiller à ne pas commettre autour de ce mot les mêmes abus qu'autour du mot patriotisme. Il faut avant tout identifier les problèmes et développer des actions communes pour vaincre ces problèmes. Enseigner les langues vivantes afin que tous puissent s'exprimer et se faire comprendre ici.

Y. Rial

Font actuellement partie du Conseil de l'Europe les pays suivants: Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse, Turquie.

Pour tout renseignement concernant les publications du Conseil de l'Europe, s'adresser soit aux agents de vente: pour la Suisse, Buchhandlung Heinemann & Co., vorm. Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, CH 8001 ZURICH, ou Librairie Payot, 6, rue Grenus, CH 1211 GENÈVE 11; soit à la Section des Publications, Conseil de l'Europe, 67006 Strasbourg Cedex (France).

Informations COSMA

Dans le n° 35 de l'Éducateur, nous avons publié les statuts de la COSMA. Il nous semble utile aujourd'hui de présenter à nos lecteurs le règlement de cette Commission permanente de la CDIP, dont le rôle, rappelons-le, consiste notamment à encourager la production et l'emploi des moyens audio-visuels dans nos écoles.

RÈGLEMENT DE LA COSMA

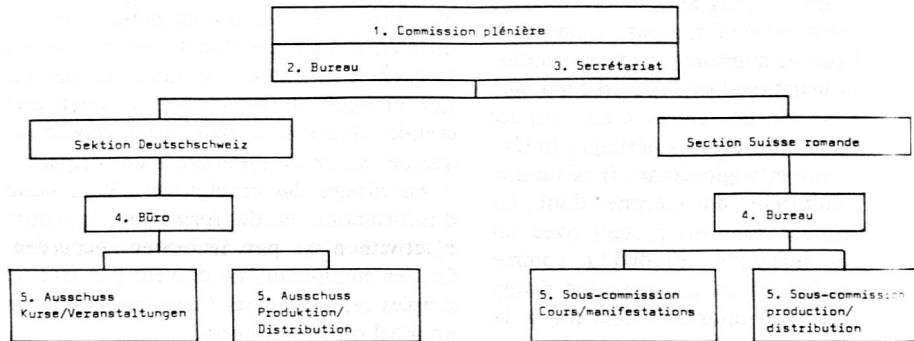
La Commission suisse pour les moyens audio-visuels d'enseignement et l'éducation aux mass media (COSMA), en vertu du règlement de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) du 30 octobre 1975 et des statuts de

la COSMA du 22 mai 1975 (avec les amendements du 31 mars 1977), édicte le règlement suivant pour le traitement des affaires qu'elle entreprend ou dont elle est chargée

I. STRUCTURE

Pour traiter des questions dont la COSMA se sera saisie ou qui lui auront été soumises, il a été décidé de former deux sections, l'une pour la Suisse romande et le Tessin, l'autre pour la Suisse alémanique. Leurs présidents seront les vice-président de la COSMA. Chaque section comportera une sous-commission «production/distribution» et une sous-commission «cours/manifestations». Le bureau de la section compose du vice-président et des deux présidents des sous-commissions.

II. Organes



Les organes sus-mentionnés ont les fonctions et les tâches suivantes:

1. L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

En plus des tâches qui lui sont assignées par les statuts, l'assemblée plénière est chargée de:

- disposer du budget adopté par la CDIP et répartir judicieusement ce dernier entre les deux sections
- veiller à l'utilisation appropriée des moyens financiers
- approuver les rapports et les comptes annuels à l'intention de la conférence plénière de la CDIP
- examiner et approuver les projets d'activité et les budgets présentés par les sections ou les sous-commissions, pour autant que ces questions ne relèvent pas de la compétence des sections
- définir une politique générale, établir un

programme d'activité à court, moyen et long terme et un projet de budget annuel à l'intention de la CDIP et, le cas échéant, un plan financier

- nommer les délégués, les experts, le présidents des sous-commissions et le coordonnateurs des sous-commissions sur proposition du bureau
- examiner les recours

En cas d'urgence, l'assemblée plénière peut approuver par écrit les projets des sections ou des sous-commissions et les demandes de subventions qui ne relèvent pas de la compétence des sections. Toute décision doit être prise à la majorité de trois quarts des membres sinon l'affaire en cause devra être traitée en séance plénière ordinaire ou extraordinaire.

L'assemblée plénière se réunit en réunion générale deux fois par an. D'autres séances peuvent être convoquées par le président ou à la demande d'un membre du bureau ou de trois membres de la commission.

3. LE BUREAU DE L'ASSEMBLÉE - PLÉNIÈRE

Le bureau assume les relations de la COSMA avec l'extérieur et il prépare, conformément aux statuts, les délibérations de l'assemblée plénière et expédie les affaires courantes. Il consent, le cas échéant, une éventuelle répartition, entre les sections, des moyens financiers à disposition.

4. LE SECRÉTARIAT

Le secrétariat de la commission gère les affaires et exécute les tâches qui lui sont confiées par le bureau ou l'assemblée plénière :

- a) il est responsable de la comptabilité
- b) il fournit des informations sur les activités de la COSMA
- c) il transmet les demandes qui lui sont adressées aux instances responsables concernées
- d) il publie, en collaboration avec les sections, la brochure «SKAUM-Informationen», et la diffuse
- e) le cas échéant, il décharge les sections et les sous-commissions d'une partie de leur travail administratif.

4. BUREAU DES SECTIONS

Le bureau des sections est chargé des tâches suivantes :

- a) susciter, définir et coordonner les activités de la section
- b) préparer les propositions et les requêtes de la section ou de ses sous-commissions et rédiger les rapports annuels à l'intention de l'assemblée plénière
- c) assurer l'information interne au sein de la section en coopération avec le secrétariat
- d) examiner les demandes de subvention et la valeur des projets des sous-commissions à l'intention de l'assemblée plénière. Le bureau de la section peut accorder des subventions à des demandes et des projets ne dépassant pas 5000 fr.

5. LES SOUS-COMMISSIONS

- a) Les sous-commissions s'occupent des projets qui leur sont soumis par l'assemblée plénière ou par le bureau de leur section et qui relèvent de leur compétence, ainsi que des projets qu'elles entreprennent elles-mêmes avec l'approbation du bureau de la section ou de l'assemblée plénière
- b) Les sous-commissions se chargent de l'examen et de l'évaluation des requêtes et des propositions de tiers autorisés à l'intention du bureau de leur section et

de l'assemblée plénière. Dans les sous-commissions «production/distribution» et «cours/manifestations», des coordinateurs s'occupent de l'information au-delà des sections et ont un rôle consultatif. Ils peuvent être invités aux séances des bureaux des sections.

III. PROCÉDURES

- a) L'assemblée plénière peut charger les sections, leurs sous-commissions ou les experts et délégués qu'elle a nommés de s'occuper des affaires concernant la production/distribution et les cours de manifestations. Si les sections ou les sous-commissions veulent se saisir d'une affaire, elles en informeront l'instance supérieure.
- b) Les demandes pour la réalisation de projets et les demandes de subvention sont adressées, en premier lieu, au secrétariat de la commission permanente qui fait suivre aux organes concernés.
- c) Les demandes de subvention sont jugées selon les critères élaborés par les sous-commissions et qui ont été acceptés par l'assemblée plénière.
- d) Les demandes pour la réalisation de projets sont, dans la règle, soumis à l'autorisation de la commission plénière. Celle-ci se détermine après avoir entendu le président de la section, le président de la sous-commission ou, sur demande, d'autres membres de la sous-commission.
- e) Le programme annuel et toutes les décisions des sections et des sous-commissions qui en dépendent, ainsi que

le rapport annuel et les comptes de l'exercice sont à soumettre à la commission plénière.

- f) Pour des projets dont le coût individuel ne dépasserait pas 5000 fr., le bureau de la section peut se prononcer définitivement — sous réserve de l'acceptation du programme annuel par l'assemblée plénière — pour autant qu'ils aient recueilli l'unanimité dans le bureau de la section ainsi que dans la sous-commission concernée. En cas de non-unanimité, un procédé de conciliation peut être demandé au bureau de la commission plénière. Si celui-ci reste sans succès, une décision définitive sera prise en assemblée plénière.
- g) Dans des cas urgents, l'assemblée plénière peut accepter des projets après consultation par écrit. Dans ce cas, une majorité des trois quarts est requise.
- h) Les décisions des sections ou de l'assemblée plénière peuvent être, par des tiers, soumises à l'instance de décision.

IV RÉMUNÉRATION

Les membres de la commission et des sous-commissions sont rémunérés conformément au règlement financier édicté par la CDIP.

Les honoraires des directeurs de cours ou des rapporteurs sont généralement fixés selon les critères définis par le Centre suisse pour le perfectionnement des professeurs de l'enseignement secondaire (CPS).

Genève, le 7 février 1978

TÉLÉVISION ÉDUCATIVE

ÉMISSION DU MOIS DE MARS 1979

Mardi 6 mars, vers 14 h. 25

TV-SCOPIE: «YOK-YOK — LA NAISSANCE D'UN DESSIN ANIMÉ» durée: 33'10"

YOK-YOK est le personnage des courts films d'animation qui précèdent le premier bloc de spots publicitaires, sur les programmes de la Télévision romande. L'émission présente l'élaboration de ces films: de la production à la prise de vue, en passant par toutes les étapes de la conception à la réalisation des dessins de Anne et Etienne Delessert, jusqu'à l'animation faite par Jean Zipper, sans oublier la musique d'Henri Dès.

Le but de cette émission est de présenter aux enfants les «coulisses», d'un spectacle qu'ils peuvent quotidiennement rencontrer sur les écrans de la télévision.

Les Centres cantonaux de Radio-Télévision éducative peuvent fournir un tiré à part d'un article déjà paru dans l'*«Educateur»*, N° 5, du 6 février 1976. Cet article devrait faciliter l'éventuelle réalisation d'un film d'animation en classe.

Le hasard de la programmation fait que cette émission est diffusée une quinzaine de jours avant le FESTIVAL DU FILM POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE, qui aura lieu à Lausanne, au Palais de Beaulieu, du 20 au 24 mars 1979.

Pendant ce Festival, ouvert gratuitement à tous, aura lieu une EXPOSITION SUR LE FILM D'ANIMATION organisée par la CINÉMATHÈQUE SUISSE et le GROUPEMENT SUISSE DU FILM D'ANIMATION.

Il sera possible, pendant cette exposition, de pratiquer certaines techniques d'animation. Une visite de cette exposition pourrait être l'heureux prolongement du visionnement de l'émission !

L'ÉVOLUTION SOCIALE

Une nouvelle publication



La BANQUE POPULAIRE SUISSE vient de faire paraître son dernier numéro de «L'Information», une publication trimestrielle de son service marketing, intitulée «L'évolution sociale».

Cette brochure intéressera certainement nos lecteurs en leur ouvrant de nouvelles perspectives. M. Emil Küng, professeur bien connu et titulaire d'une chaire d'économie politique à l'Ecole des hautes études économiques et sociales à St-Gall, y analyse les tendances de notre économie et société modernes dans un style incisif.

Chacun devrait être conscient que l'époque de nos grands-parents est révolue. Dans quelle mesure ont évolué notre économie et notre société modernes? Ou plutôt quelle influence avons-nous exercé sur cette évolution et quelles ont été les répercussions de ces changements sur nos existences? Ces tendances sont-elles positives et doivent-elles être encouragées? Ou sont-elles funestes et doivent-elles être combattues? Le professeur Emil Küng, de St-Gall, développe ces sujets délicats en une trentaine de pages, dans le dernier numéro de «L'Information», une publication trimestrielle de la BANQUE POPULAIRE SUISSE.

Remarque: cette brochure peut être obtenue gratuitement. Voir la publicité y relative dans les «Educateurs» de juillet 1979.

La brochure du professeur Küng comporte cinq parties, qui tiennent largement compte des principaux aspects de notre économie et de la société moderne.

Le chapitre intitulé «Prospérité et consommation» montre clairement que tout accroissement de la prospérité engendre des phénomènes de saturation chez les consommateurs. Ceux-ci sont devenus paresseux et la production les y incite. Dans le domaine de la production, donc dans le travail journalier, on exige actuellement du consommateur beaucoup de discipline, alors que ce dernier est libéré de toute contrainte dans ses loisirs. Si la pauvreté relative a pour ainsi dire disparu de nos pays industrialisés, la pauvreté intérieure est en revanche un mal assez répandu: le «bonheur du consommateur» est illusoire. La prospérité matérielle est certes une condition préalable du bien-être, mais elle ne le garantit pas. On peut alors se demander sérieusement s'il ne serait pas indiqué de modifier un peu notre conception du monde, maintenant

La démocratisation fondamentale

Le début de la Révolution française entraîné le remplacement de l'ancien régime corporatif par une société de masse nivélée. Il en est résulté que la «distance sociale» entre parents et enfants, maîtres et élèves ou officiers et soldats, n'a cessé de diminuer. Inévitablement, cette tendance fondamentale à la démocratisation devait aussi faire son apparition dans les entreprises, c'est-à-dire entre les chefs et leurs subordonnés.

qu'a disparu l'ancienne obligation de régler toutes les valeurs non économiques.

Ce problème est en rapport avec le deuxième chapitre de cette brochure «Travail et production». Si l'aspiration au bien-être a développé une névrose aiguë de l'utilité, on ne peut donner entièrement tort à la jeune génération quand elle émet certaines critiques, ce qui aboutit à un conflit de générations. En outre, l'ancienne conception morale du travail («l'activité lucrative est un culte») est inacceptable aujourd'hui. Celui qui éprouve de l'indifférence à l'égard des moyens de production et des produits (p. ex. l'ouvrier à la chaîne de montage) et qui se croit exploité, considère le travail comme une obligation et un mal nécessaire. Enfin, notre époque est marquée par un phénomène de «démocratisation fondamentale»: les distances sociales se sont peu à peu nivélées durant ces dernières décennies. L'autorité des chefs n'est plus d'emblée reconnue, mais implique actuellement des qualités morales et intellectuelles pour qu'elle soit acceptée des subordonnés. Mais lorsque les chefs ont su créer une solidarité de groupe, les compétences et le savoir-faire de chaque collaborateur peuvent être utilisés à tous les

iveaux de la hiérarchie (du simple manœuvre jusqu'au directeur) comme facteurs positifs de production. On assiste maintenant à une véritable explosion du savoir, qui se reflète dans la diversification des professions (plus de 30000 sont recensées).

INDIVIDU ET SOCIÉTÉ

Cette expansion des connaissances a engendré le mythe de la toute-puissance, donc la conviction qu'on peut résoudre toutes les difficultés. Les problèmes que nous venons d'évoquer plus haut prouvent justement le contraire. Ces illusions ont entraîné des difficultés économiques et favorisé les tendances de notre société à devenir permissive, donc ses aspirations à une vie facile et exemptée de toute contrainte et convention. L'aspect communautaire de la vie sociale est difficilement supportable si personne t'essaie de se dominer, et par conséquent d'avoir des égards pour les autres. Dans ce cas, les valeurs traditionnelles peuvent être abolies sans qu'elles soient remplacées.

En outre, il faut reconnaître qu'actuellement les choses évoluent beaucoup plus vite qu'autrefois. La société dynamique, telle que nous la connaissons aujourd'hui, se trouve parfois dépassée par ce phénomène d'«accélération» et réagit en fuyant la réalité présente. Il y a tout lieu de craindre que le cerveau humain devienne tout à coup incapable de s'accoutumer à de nouvelles conditions et se forge une image harmonieuse du monde, en contradiction flagrante avec la réalité. Notre époque se caractérise aussi par un affaiblissement général de l'endurance et par un redoublement de la tendance à se plaindre.

«PROBLÈMES ET SOLUTIONS»

Le système des grandes familles d'autrefois protégeait dans une certaine mesure l'individu contre les conséquences matérielles du chômage, de la vieillesse ou de la maladie. On considérait comme normal de s'occuper des malades ou d'assurer l'entre-

tien de ceux qui n'étaient pas en mesure de gagner leur vie. L'individu est pris en charge actuellement par la prévoyance sociale. Mais il faut éviter que celle-ci continue à se développer selon la loi de l'inertie. Le citoyen devrait pouvoir utiliser plus librement son revenu personnel. De même, l'Etat social devrait cesser de se développer constamment. Lorsque le minimum vital matériel et culturel a été dépassé et que l'on a atteint un certain degré de prospérité, il n'est plus aussi impératif de continuer dans la même voie et de céder à l'instabilité. Même si la croissance économique doit être modérée, rien ne nous empêche de croître en «sagesse et en connaissances», soit de remplacer l'ancien but à atteindre, la quantité de biens fournis, par un nouvel objectif, la qualité de la vie. Nous ne devons pas faire emprunter aux jeunes la voie que l'on a suivie soi-même. On peut tout au plus leur donner des indications pour qu'ils n'acceptent pas n'importe quelle idéologie sur un coup de tête. Il y a un principe immuable: la famille est la cellule primitive de la société. Si elle souffre de défaillance, cela ne peut que nuire à l'évolution sociale.

A L'ÉCOUTE DE NOS POÈTES

2. WERNER RENFER

Suite de l'«Educateur» n° 7

TOUR D'HORIZON

De quoi traitent les chroniques du «Dialogue ininterrompu», que j'ai présentées dans la partie initiale de cet article? De tout, vraiment: de l'importance, voire de l'influence des prénoms dans la vie de beaucoup de gens; du grand sursaut de liberté qui secoue l'Espagne dans le premier lustre des années 30; de ce que, selon Lavater, révèlent d'une personne les détails de la morphologie de son corps; de «la poésie intense qu'il y a derrière chaque geste qui prépare les paquets de Noël»; de celui qui, «géologue de l'instant», prend le temps de marcher en flâneur à travers sa ville pour en découvrir les aspects les plus inattendus; des plages de l'époque, préfiguration encore timide de ce à quoi nous assistons aujourd'hui, et où, déjà, «il y a des baigneuses de saison», qui «sont fabriquées en séries et, par la grâce des instituts de beauté, sortent hâlées ou brûlées de soleil, à volonté»... Mais encore?

Le poète de **La Beauté du Monde**, le romancier lyrique de **Hannebarde** réapparaît constamment, pour saluer la nature et ses dons les plus humbles en même temps

que les plus émouvants: que ce soit pour le skieur matinal sur un sommet du Jura, où «il y a un décor, et une féerie dans ce décor, qui sont tout le jeu de la neige, des grands sapins bleus et de la lumière vive, fraîche, allègre», ou pour le promeneur à qui, en été, «il suffit de mieux écouter pour se rendre compte que le silence de la forêt est un leurre, une apparence de verdure sage sous laquelle la vie se poursuit, s'anime, étreint le caillou, le ruisseau, s'épanouit jusque dans la chute d'une brindille ou celle d'une coccinelle qui atterrit sur votre main»...

Et puis le caractère divers des gens! Par exemple les lève-tôt, rattachés à ce «peuple de l'aurore» qui, «à cinq heures du matin, prend contact avec un monde que continueront toujours d'ignorer les dormeurs», où les choses revêtent «un air vif qu'elles ne possèdent qu'à ce moment-là», si bien que ces êtres-là, «mêlés à la vie trépidante de midi, conservent au cœur quelque chose de rose et de tendre qui les rend pareils à des exilés»; et les rondouillards ces «hommes si favorablement doués sous le rapport du poids et de l'envergure des corps qu'ils n'ont dès lors plus aucun effort de réflexion à faire pour réussir une carrière et amasser une fortune».

(Si l'on sait que Renfer était d'un tempérament plutôt inquiet, tourmenté, tragique,

et que ni ses préoccupations ni les circonstances ne le faisaient enclin à épaisser sa nuque, à arrondir sa taille, à augmenter le volume de ses bajoues¹, on mesurera mieux ce qu'il y a de profonde et cinglante ironie dans des lignes comme celles que je viens de citer.)

MESSAGES PLUS DIRECTS

Restons moins anecdotiques, et voyons en quoi Renfer peut nous fournir, sur des données morales dont la valeur dépasse les contingences d'un temps, de féconds thèmes de réflexion,

Il s'exprime souvent sur des faits de civilisation qui, depuis son époque, ont pris jusqu'à la nôtre une ampleur ou une acuité dont découlent dans une large mesure nos modes de vie. C'est ainsi qu'on apposera éloquemment deux fragments, relatifs à l'exode campagnard et à la dignité du paysan sur sa terre:

D'autres (...) fuient les chants des pinssons et des merles pour le jazz band. Ils délaisSENT les beaux crépuscules dorés de la montagne pour les becs de gaz des trottoirs étincelants. Ils sortent de la nuit campagnarde pour goûter aux feux artificiels de la ville. Ils partent en chantant et chanteront

jusqu'au jour où ils se brûleront les ailes ainsi que le font tant de papillons virevoltant autour de la lampe du désir et de l'illusion.

La force du paysan c'est que sa dignité s'accorde avec ses intérêts. Elle consiste à être libre chez soi et à faire comprendre au dehors qu'il est le maître chez lui. Ses intérêts ne s'opposent pas à cette attitude. Au contraire, ils lui obéissent. Plus il sera maître chez lui, mieux les champs seront cultivés, et les rendements y gagneront.

Procédant lui aussi par contraste, Renfer use tour à tour de l'ironie et de la tendresse pour portraiturer certains types de gens qu'il n'a que trop bien connus. Par exemple, les destructeurs face aux bâtisseurs (entendez les arrivistes opposés aux artistes !):

Quelquefois aussi la vie s'arrange pour donner raison aux destructeurs; elle les encense et les fait prospérer. On dirait qu'ils n'ont qu'à être bêtes pour réussir. Ils font du bruit et s'ingénient à prendre toute la place. Ils tiennent les leviers de commande avec des mains grandes comme leur ignorance, et si un rayon de soleil les éclaire de face, on parlera partout d'une auréole. Dans chaque métier il y a des hommes pour donner des idées, inventer, travailler et d'autres qui se traînent comme des larves après chaque nouveau rayon. Ceux qui ont des idées sont mal rétribués et les autres gouvernent et s'engraissent.

Un bâtisseur, au sens de l'esprit, souffre des injustices les mieux organisées, mais il se retient de gémir. Il assimile les visages défectueux et apprivoise la patience qui fait défaut à la plupart des jouisseurs coalisés. Il a son travail. Il sait bien qu'un jour il aura la liberté de s'exprimer dans son œuvre, même si les pieds plats marchent constamment dessus. Les pieds plats ont la puissance, les bâtisseurs la patience.

Ailleurs, voici les vrais modestes et... les autres:

Les modestes ont le secret de vous réconcilier avec la grandeur et le mystère des choses. A leur contact, vous retrouvez le sens de la vie et le goût du chef-d'œuvre. (...) Dans des milieux fermés, ces hommes sont recherchés et, aux sobres banquets de l'esprit, il arrive qu'ils président, quasi invisibles, à des fêtes inoubliables. Ce genre d'homme, on l'imagine, est peu commun, tant il est vrai que la modestie n'est pas une vertu qui court les rues.

En dehors de cette catégorie de personnes, la modestie ne s'impose aux gens qu'à coups de gifles mémorables. Tant qu'ils n'ont pas souffert physiquement ou matériellement, la majorité de ces dames et messieurs continuent de se croire le nombril du monde. Eh bien, n'est-ce pas, qu'ils le croient...

Souvent s'éveillent dans ces chroniques des échos qui en augmentent singulièrement la portée: ceux des douloureuses leçons reçues de la vie. Ainsi, quand il affirme que «la faim est une expérience qui peut contribuer puissamment à la découverte d'une individualité», il s'empresse d'ajouter «à condition qu'elle ne dure pas trop longtemps», comme ce fut le cas pour lui. Et lui qui a connu nombre de ces mises à l'épreuve de soi-même, qu'il appelle des «crises de conscience», il est resté assez lucide pour reconnaître qu'un homme peut en tirer bénéfice:

Car c'est une nouvelle forme d'expression de son être qui est en jeu; plus élargie, plus nuancée, plus totale. S'il est vainqueur de cette épreuve, il prendra possession d'un univers qui lui dispensera une foule de révélations et cette crise ne sera qu'un palier, un acheminement de plus vers la plénitude, vers la perfection de sa personnalité.

Mais la vérité des choses l'oblige à constater en conclusion:

Malheureusement la plupart des hommes ne savent pas diriger leurs crises de croissance. Ils les subissent, les laissent œuvrer sans chercher à les comprendre. C'est seulement quand elles sont passées qu'ils réagissent et souvent il n'y a plus alors qu'à constater les désastres qu'elles ont produits. Pour ceux qui n'ont que des sensibilités épaisses, rien, en apparence, n'a changé; pour beaucoup d'autres, la destinée se charge d'ouvrir des portes de commissariats de police ou d'asiles qu'ils n'auraient jamais cru devoir franchir un jour.

Ecrivain, W. Renfer n'hésite pas à faire, dans l'un ou l'autre de ses billets, le point sur les interrogations qui l'agitent ou les certitudes qui l'animent à propos de la création artistique, et notamment littéraire. Dans ce domaine, je retiendrai deux importants passages². Tout d'abord, la question de l'inspiration:

Certains chefs-d'œuvre (...) signés de noms illustres représentent une somme d'attentes et d'erreurs que le commun des mortels ne soupçonne guère. Leur perfection n'est que l'aboutissement d'une expérience poursuivie sans trêve malgré les doutes, les humiliations, les échecs. Un chef-d'œuvre n'est jamais le fruit d'un caprice ou de la divinité: c'est le fruit de la maîtrise.

Une œuvre inspirée est une œuvre qui colle parfaitement à la vie. Elle correspond au jeu des reflets sur l'eau. Elle donne le sentiment d'un dialogue; elle parle aux couleurs, aux regards; elle reçoit et comprend la lumière, les murmures; elle échange des songes avec la matière. Et sa façon de respirer, de chuchoter, de vous aimer si vous avez pris la peine de vous approcher, ne quittera plus votre souvenir...

Les romantiques ont tenté de nous faire croire que l'inspiration venait d'une divinité extérieure. Ils attendaient, soi-disant que le dieu se manifeste. En réalité, il n's'agissait là que d'un subterfuge inventé par eux pour dissimuler au public les tourments inévitables de la création. Car, dans le fond, ils travaillaient avec acharnement. Puis, s'étant fait la main, leur jeu consistait à faire passer le fruit du labeur pour un partie de loisir. (...)

Ne devrions-nous pas suivre ces exemples dans la vie de tous les jours? Etre inspiré c'est vivre de manière à libérer un style.

Et puis, le débat fondamental de toute vie d'artiste:

Si la personnalité de l'artiste se prête aux appels de la vie publique, il y a déjà danger de mort pour elle, car elle ne peut vivre et se développer pleinement que dans la solitude. La solitude est le seul vrai drame à l'homme. Si l'artiste manifeste le désir de s'y soustraire, c'est qu'elle commence à lui peser. Et si elle commence à lui peser, c'est que ses forces faiblissent, que son unité se disperse, que son désert commence à l'effrayer; c'est qu'il y a des rythmes profonds qui cherchent à lui échapper.

L'artiste ne peut se livrer qu'à sa œuvre, et son œuvre est l'expression d'un solitude absolue.

Il y a des jours où l'artiste voit les hommes si méprisables, si soumis aux épaisseurs de la bêtise, si faibles, qu'il est pris d'un immense pitié pour eux. Alors, il voudra courir à leur secours, les tirer du chaos de leurs passions, leur montrer la flamme s'immoler. C'est cette pitié qui est le commencement de la fin. Car, l'homme immolé, l'artiste est mort aussi, et le peuple continue à vivre comme si rien ne s'était passé. La seule pitié permise à l'artiste c'est de créer une œuvre. Hors de là tout n'est que faiblesse, désordre! Hors de là tout n'est que sensiblerie, sentimentalisme et folie. L'artiste est l'homme de la solitude intégrale.

Il faut relever enfin, dans ces pages précieuses du «Dialogue ininterrompu», que Werner Renfer s'exprime, par deux textes importants, sur les liens profonds, consubstantiels, qui, chez deux artistes de nature bien différente (Grock et Lucien Marsaux) existent avec le Jura-Sud où ils sont nés - sur les éléments propres à ce pays et à ses gens qu'ils ont su illustrer en leur donnant une portée universelle. Il y aurait à citer ici de si amples passages que je préfère renvoyer mes lecteurs au texte intégral.

Francis BOURQUIN

¹ Trois expressions adaptées du texte de Renfer.

² Qui me paraissent essentiels pour marquer la perspective dans laquelle j'envisage de poursuivre l'ensemble de ces articles «A l'écoute de nos poètes».

LES LIVRES

BOULET, Aimé

SIX ANNÉES DE CLASSE AVEC DES ENFANTS «FOUS» OU RÉFLEXIONS SUR UNE PRATIQUE

Paris, Ed. du Scarabée/Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, 1977.
166 p. (Bibliothèque de psychiatrie pratique.)

C'est à décrire son travail d'instituteur spécialisé dans les classes de l'Hôpital psychiatrique de Saint-Alban (Lozère) que s'attache Aimé Boulet, tout au long des 150 pages de cet ouvrage.

La plupart des enfants, élèves de ces classes spécialisées, sont psychotiques, ou présentent, pour le moins, de graves difficultés d'adaptation, des perturbations prononcées du comportement.

Boulet aime son travail, il s'y donne «à fond». Il raconte les journées, il décrit l'organisation des différents groupes d'enfants, il parle du personnel — psychologues, thérapeutes, infirmiers — avec qui, peu à peu, les instituteurs spécialisés ont pu établir des contacts, nouer des ébauches de collaboration.

L'auteur dit aussi toute la difficulté qu'il y a à adopter une attitude inverse de celle qui, ordinairement, est en vigueur dans toutes les classes. L'important, dans ce domaine, est qu'il se passe quelque chose dans la classe, et non le travail qui s'y fait. Car, dit-il, «on le sait bien, inutile de vouloir se le cacher, dans une classe ordinaire, tout est prévu, étudié, réglementé, pour faire en sorte qu'il s'y passe entre les enfants, et entre les enfants et le maître, le moins de choses possible, tout en donnant l'impression qu'il s'y fait, par contre, beaucoup de choses».

Et il conclut: «Personnellement il m'a fallu, là aussi, revoir et corriger mon attitude!».

A.-M. Cardinaux



TISSIER, Patrick

L'ÉDUCATION EN CHINE POPULAIRE

Paris, F. Maspéro, 1978. 234 p. (Petite coll. Maspéro.)

Toute la première partie de l'ouvrage présente et développe les idées de Mao Tsé-toung sur tous les problèmes éducatifs qu'il a toujours considérés comme fondamentaux. Les conceptions de Mao Tsé-toung ne peuvent être séparées de l'ancienne culture chinoise qui est, a priori, bien différente de celle de l'Occident. C'est Confucius qui, 500 av. J.-C., rédigea un code moral com-

prisant un ensemble de règles sur l'éducation. Ces règles étaient étroitement liées à un comportement social qui constitue également la base de l'enseignement de Mao. La grande différence entre le confucianisme et Mao, est que le premier réservait l'instruction à une élite, alors que Mao ne cessa de lutter contre l'élitisme.

Au début du XX^e siècle, l'influence du

Japon vient s'opposer à la tradition confucianiste. Après la révolution de 1911, les influences occidentales se firent plus fortes. L'enseignement restait élitaire. En 1949, 90% de la population était encore analphabète. Pourtant, dès 1918, Mao avait ressenti la nécessité d'une régénération du peuple chinois par l'éducation des masses. Sa première réforme: l'éducation physique! qu'il considère comme une condition préalable pour acquérir et développer la connaissance. Dès 1919 Mao fait une critique de l'école telle qu'elle était conçue: lourdeur des programmes, études pour les études, manuels inadaptés, emploi d'une langue trop compliquée, accessible aux seuls lettrés. Il lance ce qui sera son idée de base en éducation: la liaison nécessaire entre l'enseignement scolaire, l'environnement social et le travail productif. Après la constitution du Parti communiste en 1921, Mao fait ouvrir des écoles rurales en grand nombre, afin que les paysans aient accès à la culture. A partir de 1931, il met sur pied une politique globale de l'éducation. Dans les années qui suivent, une organisation est mise en place. Le gros problème à résoudre avant tous les autres est l'analphabétisme. Mettre l'enseignement à la portée de tous devient un des principes fondamentaux. Pour y parvenir, Mao propose la création d'écoles à mi-temps et d'écoles du soir destinées aux travailleurs. Si les paysans et les ouvriers doivent s'instruire, les intellectuels ont aussi beaucoup à apprendre des travailleurs manuels. C'est pourquoi Mao revient sans cesse sur la nécessité pour tout écolier, étudiant et enseignant d'avoir une activité pratique à côté de l'école. L'éducation doit être combinée avec le travail productif. Chaque école doit y participer. Les usines ont leurs écoles et les écoles ont des ateliers de production ou des terrains à cultiver.

Un autre principe fondamental de Mao était que l'éducation devait avant tout faire pénétrer chez les élèves l'orientation idéologique correcte, d'où la nécessité d'établir une nouvelle culture nationale qui entraînait une réforme radicale du système d'éducation. L'établissement de ce nouveau système scolaire ne pouvait aller sans difficultés. Mao se heurte à une opposition des intellectuels traditionalistes. De plus, la pénurie d'enseignants est catastrophique. On essaye d'y remédier en donnant une formation accélérée ou la possibilité à de nombreux travailleurs manuels d'enseigner à temps complet ou partiel. Ces tentatives de transformation de l'éducation chinoise sont essentiellement liées à la personnalité de Mao et, malheureusement, toutes les réformes préconisées n'ont pas été menées à terme.

La 2^e partie de l'ouvrage rend compte de l'éducation dans les années 1970-76. L'appareil scolaire chinois est caractérisé par une grande diversité. On y trouve les établissements habituels : primaires, secondaires, supérieurs, mais aussi des écoles gérées par les usines, des écoles mi-travail mi-étude, des écoles rurales spécialisées, etc.

Tout au long de l'enseignement, on cherche à supprimer le «gavage» pour développer plutôt une capacité de réflexion personnelle. L'école ne doit plus être le lieu unique du savoir, elle doit s'ouvrir sur l'ensemble de la formation sociale.

Un chapitre est consacré à l'éducation préscolaire, jugée très importante. Dès l'âge le plus tendre, il faut s'efforcer de former des êtres «responsables». Au jardin d'enfants déjà, le petit Chinois doit apprendre à avoir un comportement social. On développe très tôt le sens de l'entraide. Tout au long de la scolarité, aider l'enfant en difficulté est la tâche de tous.

En 1969 eut lieu une restructuration complète du système d'enseignement universitaire, basée sur l'application du principe directeur selon lequel «l'éducation doit être au service de la politique du prolétariat et être combinée avec le travail productif». Il découle de cela que l'idéologie prolétarienne ne saurait dominer sans la présence effective des ouvriers à la tête des écoles et des universités. L'appareil scolaire est intégré à la pratique de tout un ensemble social.

Les informations qui nous parviennent de Chine sont incomplètes, de sorte qu'il est difficile de se faire, actuellement, une idée globale du système chinois d'enseignement.

Fl. Quartier

AUBERT, Jean-François

EXPOSÉ DES INSTITUTIONS POLITIQUES DE LA SUISSE À PARTIR DE QUELQUES AFFAIRES CONTROVERSÉES

Lausanne, Payot, 1978. 317 p., tabl.

Cet ouvrage se distingue par l'opportunité et la démarche.

L'opportunité: Pour le citoyen curieux, ou responsable, pour celui qui tient à comprendre avant de voter, il n'était pas aisément de s'informer. On en était réduit, ces derniers temps, à recommander la lecture de «Profil de la Suisse» de H. Tschäni, traduit en 1972. Mais l'ouvrage était trop classique. Le professeur Sauser-Hall, de l'Université de Neuchâtel (le frère de Blaise Cendrars) avait écrit un «Guide politique de la Suisse» remarquable, mais bien vieilli aujourd'hui. Si bien que l'ouvrage de Jean-François Aubert comble un vide certain et mérite sa place dans toutes les bibliothèques de ceux qui désirent comprendre la vie

DUSSARDIER, Maurice. MORTEVEILLE, Gérard UNE ÉCOLE POUR ÊTRE HEUREUX

Une expérience d'éducation active. L'aménagement de la classe et de l'école. Paris, F. Nathan, 1977. 111 p.

Ce livre nous relate une expérience d'école active, inspirée des méthodes Freinet. Les conditions sont assez particulières : école rurale, classe unique, journée continue. Arrive un maître novateur dans ce collège poussiéreux qui sue l'ennui d'une vieille routine. Avant toute autre chose, il décide d'améliorer le cadre dans lequel il est appelé à vivre avec ses 42 élèves de 4 ans 1/2 à 15 ans. Avec les grands, il fabrique des meubles de rangement, tandis que les petits nettoient le jardin. Grâce à ces travaux collectifs, un climat social se crée dès le départ et, au bout de peu de temps, l'organisation de cette école devient une véritable Coopérative. Bientôt le village entier s'intéresse à cette création. Les gens de métier prêtent leur concours ou fournissent le matériel nécessaire à divers travaux de constructions et d'aménagement. Les mères confectionnent des costumes pour les représentations théâtrales ou autres manifestations. La création d'un journal vient renforcer le lien parents-enfants-enseignant.

A l'instar de leurs enfants, les parents s'organisent à leur tour en Coopérative et déploient une grande activité pour l'enrichissement de la vie scolaire : cycles de conférences, films, fêtes, etc...

Que devenait le travail «scolaire» dans tout cela ? Il était essentiellement intégré à la vie active. Les constructions, les achats, tous les travaux pratiques étaient prétexte à problèmes et calculs. Le théâtre de marionnettes, les jeux d'expression, les jeux dramatiques, les enquêtes, forçait les élèves

à lire, à se documenter, à s'exprimer oralement et par écrit. Ces activités étaient complétées par des exercices au moyen de fiches auto-correctives Freinet et complétées au fur et à mesure des besoins. Chaque enfant organisait son propre travail et fonction de son niveau. Le maître contrôlait de très près la marche de chacun. Il apparaît que les élèves appréciaient beaucoup ce travail individualisé et s'y adonnaient avec acharnement.

Suit une 2^e partie où l'auteur donne de conseils pratiques quant à l'aménagement et l'équipement d'une école destinée à ce type d'enseignement. Plans détaillés pour la construction de divers meubles, d'un cabane, d'un castelet, d'un chevalet pour la peinture, d'une fourmilière, d'une cage d'un vivarium, d'un limographe, d'un fichier, d'un présentoir de livres, etc...

Ce livre peut apporter une aide efficace pour l'organisation d'une petite école de campagne où l'instituteur est seul maître à bord, où l'on dispose d'un terrain aménageable et où l'on est en contact direct et permanent avec la nature et la population.

Cette expérience fera peut-être rêver les enseignants de nos grands ensembles urbains, mais, à défaut de pouvoir en réaliser une semblable, elle les invitera tout de même à réfléchir au problème fondamental du rôle de l'Ecole, **apprentissage de la vie** et non pas ce qu'elle est trop souvent : un milieu artificiel et refermé sur lui-même.

Fl. Quartier

trois «historiettes» d'automobiles (pneus, clous, ceintures de sécurité, dimanches sans voitures). L'ouvrage est complété par un cours de civisme complet sur le fédéralisme, le régime gouvernemental, le système électoral et la démocratie directe.

Un regard précis sur le fédéralisme

Il est revigorant, dans un monde où l'originalité est souvent considérée comme une rareté, de voir un professeur d'Université, conseiller national de surcroît, aimer l'indépendance au point de porter très souvent un regard critique sur le pays qu'il aime. Jean-François Aubert n'aime pas les idées reçues et il exprime son avis (Etat de droit, article 138 de la Constitution jurassienne, etc.). Certains le disent «fantaisiste». Ni l'intelligence, ni l'indépendance de Jean-François Aubert n'ont besoin de ce langage protecteur.

L'analyse qu'il porte sur le fédéralisme suisse retiendra particulièrement l'attention de ceux que le thème de la coopération intercantonale concerne ou intéresse. On y trouvera une concordance étonnante avec les propos d'Alain Peyrefitte (*Le mal français*, 1976, Plon), à savoir que le fédéralisme suisse

- répond à l'inévitale diversité des fonctions (une notion homogène n'existe nulle part);
- rapproche les citoyens du pouvoir;
- démultiplie les responsabilités;
- assure aux minoritaires l'exercice du pouvoir;

- assouplit l'application concrète des décisions fédérales et
- offre une division supplémentaire souple de l'exercice du pouvoir.

Le fédéralisme, très paradoxalement, renforce la puissance de l'Etat. Il offre aussi un terrain plus propice à l'expérimentation. Le champ d'expérimentation pédagogique en Suisse romande, par ses innovations conduites à tous les niveaux, en est un exemple bien réel.

L'ouvrage de Jean-François AUBERT est à lire absolument.

J.-A. Tschoumy

ment le spectre du cancer, des artères bouchées, des poumons et des reins nécrosés.

Elle affirme pourtant qu'on ne devrait pas fumer avant d'être formé et que la cigarette de la femme enceinte est une arme dirigée contre son enfant.

Elle traite surtout du phénomène de la fumée dans les écoles et met l'accent sur la responsabilité des enseignants, des adultes:

« Bien des enseignants fument en classe, alors que le règlement l'interdit. On peut cependant leur rappeler le corollaire attaché au principe de liberté qui leur est cher: celui qui définit cette liberté dans ses limites avec la liberté d'autrui. Fumer dans l'espace clos d'une classe, c'est imposer sa fumée à de jeunes poumons. Ce qui est vrai pour le maître l'est aussi pour l'élève. »

Les drogues de toutes sortes sont à l'ordre du jour et aucune ne doit laisser indifférents ceux qui se préoccupent de la vie, de la santé des enfants.

Il faut remettre en cause le principe de la dictature du fumeur!

Ph. Moser

PAULHAC, Jean. BAHIN, Gérard PASSAGE AU TABAC

Paris, Nouvelle librairie de France, 1978. 191 p., fig., tabl.

« L'univers du tabac, c'est l'archipel du Tabalag ! »

Voici une enquête qui porte sur la tranche de 15 à 18 ans, mais on sait que le point limite est en baisse constante; on commence à fumer dès 11-12 ans.

Les auteurs ont rédigé ce travail avec objectivité, basant leur étude sur un référendum auprès de 1240 jeunes gens qui ont rempli un questionnaire comportant entre autres les demandes suivantes:

- Quel est votre âge?
- Vos parents fument-ils?
- A votre avis pourquoi vos camarades commencent-ils à fumer?
- A quel âge avez-vous fumé votre première cigarette?
- Aimeriez-vous ne plus fumer?
- Craignez-vous les dangers du tabac?

Les constatations sont diverses:

On ne naît pas fumeur, on le devient.

« Se mettre à fumer », c'est passer la ligne qui sépare l'enfance de...

La première cigarette est souvent la relève d'un défi, on fume pour être avec et comme les autres, bien plus que par plaisir.

L'influence des parents fumeurs ou non est variable selon l'âge des enfants.

Les filles fument avec plus de détermination et souhaitent moins s'arrêter.

« L'adolescent cherche à brûler les étapes, à dépasser ce stade où il se sent mal, faible, jeune. Pour dépasser ce stade, il utilise les moyens des adultes. Il cherche à se revaloriser en « jouant » l'adulte. La cigarette est le type même de moyen à portée de l'adolescent. »

L'enquête met l'accent sur le fait qu'on ne fume plus en cachette sans en déduire que c'est un mal, elle voudrait plutôt appeler

ler à la conscience, à la réflexion saine et approfondie.

Elle se refuse à brandir systématique-

REPUSSEAU, Jean BONS ET MAUVAIS ÉLÈVES

Le complexe de Möbius. Paris, Casterman, 1978. 178 p., tabl., diagr.
(Coll: Orientations/E3.)

Sujet apparemment anodin que celui-ci! Et pourtant, bien peu d'auteurs sont allés jusqu'au bout de leur réflexion comme le fait, avec une honnêteté scrupuleuse, J. Repusseau.

L'école, obligatoire et gratuite pour tous, a fait naître par ses premiers résultats un immense espoir: l'instruction conduisait automatiquement à une ascension sociale. Or, le gonflement des effectifs scolaires, auquel s'ajoute maintenant la récession économique, ont transformé cette espérance en rêve impossible. L'école profite à certains, les bons élèves, tandis qu'elle rejette les mauvais élèves qui désespèrent.

Les bons élèves sont surtout dociles, ouverts, précoces et manifestent leur avidité et leur activité au plan scolaire. Il semble que « tout se passe comme si les maîtres et les bons élèves avaient partie liée et comme si les uns et les autres se déplaçaient sur un monde à une seule face, une sorte d'anneau de Möbius en quelque sorte, où les bons élèves engendreraient les bons maîtres, ... lesquels engendreraient à leur tour de bons élèves » (p. 61). Mais, les mauvais élèves, les inadaptés au système sont rejetés de ce monde-là.

Les bons élèves sont les « héritiers des bourgeois » (cf. Bourdieu et Passeron), tan-

dis que les mauvais se recrutent surtout dans les classes sociales défavorisées. Ils subissent un déterminisme social qui semble devenir une fatalité lorsque le milieu familial ne peut ou ne sait pas les aimer assez, tandis que l'école les considère comme quantité négligeable. Alors, l'échec appelle l'échec, la désespérance et les risques de délinquance sont grands.

Quel remède apporter? J. Repusseau propose un changement de mentalité. Il faut abandonner l'opposition artificielle entre bons et mauvais élèves. Au lieu de faire de l'anti-pédagogie comme le professeur de « La leçon » d'E. Ionesco, le maître se fera « prophète de bonheur, en croyant que l'objectif sera atteint » (p. 115). Partant de l'idée que chacun a en soi des possibilités, des talents qui se révèlent tôt ou tard, il faudrait ouvrir d'autres voies de formation que la voie traditionnelle; modifier les programmes afin qu'ils correspondent à la vie ici et maintenant; introduire d'autres méthodes qui favorisent l'accès à l'autonomie. Enfin, l'auteur n'oublie pas que, si toute réforme a besoin de principes, de règlements et de crédits, elle se fait d'abord avec des gens. Les enseignants sont-ils favorables à la vraie démocratisation de l'école? L'opinion publique

est-elle prête à soutenir une politique qui vise à la promotion de tous? C'est-à-dire une politique qui réclame un enseignement permettant «à tout citoyen de s'instruire toute sa vie..., de savoir ce qu'il advient de son sort et de comprendre le vaste monde, de résister à la propagande et à la publicité, de demander des comptes à ceux qu'il élit et de voter en connaissance de cause» (p. 167). Cette opinion admettra-t-elle que l'instruction «ne paie plus», renoncera-t-elle au «job qui paie» pour le «travail qui plaît»?

La solution proposée par J. Repusseau est donc celle-ci: pour qu'il n'y ait plus de mauvais élèves, il faut lutter contre l'inadaptation de l'homme à l'homme!

«Tâche pédagogique. Tâche civique. Tâche d'homme.» (p. 169).

Un résumé ne peut qu'amoindrir la pensée de l'auteur qui passe pour utopiste. C'est pourquoi la lecture de ce livre doit être vivement recommandée à tous.

C. Schwab-Morlon

Comment atteindre le président SPR?

Jean-Jacques Maspéro, président de la Société pédagogique romande, peut être atteint aux adresses et numéros de téléphone suivants :

Domicile : chemin de Mancy 1b, 1222 VESENAZ/GE. Tél. (022) 52 19 50.

Bureau local : président SPR, 1245 COLLONGE-BELLERIVE/GE. Tél. (022) 52 35 27.

Bureau SPR : chemin des Allinges 2, 1006 LAUSANNE.

Pour une annonce

dans l'«Educateur»

une seule adresse :

Imprimerie Corbaz S.A.

22, av. des Planches,
1820 Montreux.

Tél. (021) 62 47 62.

AU COURRIER

LES ENFANTS ÉTRANGERS

QU'EN EST-IL DE LEUR INTÉGRATION PROFESSIONNELLE?

Il faut savoir gré à l'«Educateur» d'avoir consacré le n° 5 (2 février 1979) aux problèmes des «enfants migrants». Il était bon à ce sujet de rappeler certains textes officiels (par exemple ces «principes relatifs à la scolarisation des enfants migrants» publiés en 1972 déjà par les directeurs cantonaux de l'instruction publique et inappliqués, aujourd'hui encore à Genève, pour les élèves espagnols de l'enseignement primaire!). Il est bon surtout de rappeler aux enseignants de ce pays que les handicaps que doivent surmonter les enfants migrants ne sont pas seulement d'ordre linguistique ou scolaire mais qu'ils se situent également au niveau de la famille, de l'identité, du comportement et des problèmes affectifs.

Il est cependant un point sur lequel l'«Educateur» ne s'est guère étendu. C'est celui de l'intégration professionnelle des jeunes migrants. Mme Rey-Von Allmen y fait allusion à la page 114 (bas de la 1^{re} colonne et haut de la deuxième): «Une incertitude plane sur leur avenir... d'autres se précipitent dans une formation non-officielle accélérée... l'accès aux études et aux apprentissages est d'autant plus difficile avec la récession...».

Or j'ai lu dans le document «la deuxième génération des étrangers en Suisse» (1) les lignes suivantes:

«Dans cette situation générale (celle de l'emploi des jeunes dans notre pays), les étrangers ont à affronter des difficultés particulières.

»Parmi les jeunes Italiens entre 16 et 19 ans et qui sont en Suisse au nombre de 21 000 (âge d'apprentissage), il est impossible, même de manière approximative, d'établir le nombre de jeunes jouissant de la possibilité d'apprendre un métier en suivant un temps d'apprentissage normal. L'union syndicale suisse déplore qu'aucune statistique complète concernant la formation scolaire et professionnelle des jeunes étrangers ne soit publiée.

»En partant de ce que nous connaissons, à savoir qu'en 1974 entre 10 et 15% de jeunes gens italiens finirent leur apprentissage (pour 50 à 60% de Suisses) nous sommes obligés de constater que les perspectives ne sont pas aujourd'hui meilleures pour la jeunesse émigrée, même si en théorie la situation devrait être plus favorable aux enfants étrangers nés en Suisse. Jusqu'en 1980, 80 000 étrangers auront terminé leur scolarité obligatoire.

»Nous nous trouvons en face du fait qu'actuellement des dizaines de milliers de jeunes émigrés ne pourront pas acquérir de formation professionnelle. Certains travaillent déjà comme manœuvres. D'autres fréquentent les écoles de perfectionnement sans fréquenter d'école professionnelle. C'est pourquoi ils ne reçoivent pas de qualification ni de formation suffisante afin de pouvoir entrer dans le cercle de production non comme simple manœuvre mais à un niveau supérieur. Ils ne peuvent compter sur un engagement régulier qu'en temps de conjoncture favorable, au contraire des ouvriers suisses.

»Ce sont les derniers à trouver un emploi et les premiers à être congédiés. Celui qui aujourd'hui est fils d'un émigré appartient en règle générale aux classes inférieures de la société et va constituer une nouvelle génération de manœuvres.»

Ainsi donc les enfants de migrants ne rencontrent pas seulement des difficultés dans nos classes; la situation est bien plus grave au niveau du droit à la formation professionnelle. Nous savions que notre système scolaire sécrétait des inégalités. Mais à ce point! Et ce n'est pas la nouvelle loi fédérale sur la formation

professionnelle que le peuple suisse a acceptée en décembre dernier qui va arranger les choses; en effet cette loi prévoit, pour les élèves peu doués, des apprentissages «au rabais» qui risquent fort de devenir la «voie royale» pour la majorité des jeunes migrants.

Peut-être l'«Educateur» pourra-t-il nous apporter prochainement des informations complémentaires au sujet de l'intégration des jeunes migrants dans la vie professionnelle. Mais il est bon que dès maintenant enseignants et autorités scolaires portent une attention particulière à ces questions... et qu'ils y regardent à deux fois avant de compliquer encore les données du problème en introduisant l'allemand comme 2^e langue obligatoire dès la 4^e primaire! (2)

P. Dunner.

(1) «La 2^e génération des étrangers en Suisse» de G. Baggio et T. Pozzi, édité en janvier 1978 par le comité catholique pour les migrations intra-européennes (Genève, 65 rue de Lausanne, 1201).

(2) Voir à ce sujet l'article «enseignement de l'allemand, cours de culture étrangère» paru en rubrique genevoise de l'«Educateur» n° 6.

En complément de la Bibliographie indiquée en p. 121 de l'«Educateur» n° 5, je me permets de vous signaler la thèse de doctorat de Weber Marie-Thérèse: Bilinguisme et enfants migrants, imp. St-Paul, Fribourg. 268 + 34 p.

Léon Barbey.

DIVERS

SWISSAID

Association suisse d'aide aux pays en voie de développement

APPEL DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION

Il y a aujourd'hui 50 millions de chômeurs dans le monde, et 300 millions de personnes sous-employées. Dans le tiers monde particulièrement, la proportion des jeunes touchés par le chômage s'accroît constamment. Pour la jeunesse de ces pays, l'avenir s'annonce difficile.

En cette Année internationale de l'enfant, cet état de choses ne peut ni ne doit nous laisser indifférents. D'abord parce que la sollicitude à l'égard du prochain dépasse les frontières nationales et aussi parce que notre pays entretient avec ceux du tiers monde des relations multiples. La progression du chômage dans l'univers est un problème qui nous concerne tous. Ceux qui en souffrent le plus sont les miséreux des régions très pauvres du globe.

Organisation neutre au plan confessionnel et politique, SWISSAID tend la main aux habitants les plus démunis des pays en développement. Elle les aide à vaincre la faim, à surmonter la misère, à se créer des emplois qui donnent un sens à leur vie. Elle encourage en premier lieu l'essor de l'agriculture. Elle contribue ainsi à l'édification d'un avenir décent pour les enfants du tiers monde.

L'œuvre de coopération au développement de SWISSAID bénéficie de tout l'appui du Conseil fédéral. Je souhaite qu'en cette Année internationale de l'enfant, la population suisse soutienne avec élan les efforts de SWISSAID.

Hans Hürlimann,
Président de la Confédération.

NOUVEAU PROJETS DE SWISSAID

La réalisation de projets de développement demande souvent des années entières. L'an passé, SWISSAID a mis en chantier des plans étudiés et discutés au cours des années précédentes. Dans un proche avenir, le programme s'enrichira de projets qui ne sont pas encore mûrs.

En 1978, des crédits pour un montant total de 6 millions de francs ont été ouverts. 3,5 millions provenaient des collectes organisées dans l'ensemble de la Suisse, 0,5 million de contributions de l'EPER et d'Action de Carême, environ 2 millions de la Coopération technique de la Confédération.

COLOMBIE

En Colombie, SWISSAID collabore avec les nouvelles coopératives agricoles locales qui sont actives, tenaces et prudentes. Pour les aider à se renforcer et à se doter d'un

SWISSAID ET L'ESPRIT D'UN CERTAIN DÉVELOPPEMENT

La patience est la vertu première des ouvriers du développement. On peut s'en persuader en parlant avec les responsables de SWISSAID. Les plus anciens sont depuis une trentaine d'années sur la brèche. Ils savent par expérience combien les progrès sont lents s'ils mettent en question l'homme entier, combien ils sont fragiles s'ils s'adressent à l'homme considéré au seul point de vue de la technique ou de l'économie.

De l'usage transitif du verbe développer

Aux yeux de ces gens qui ont beaucoup voyagé ou séjourné dans l'aire tricontinentale du développement, il n'est de bon projet que né du sol même où il doit mûrir. Dans les plans de SWISSAID, il n'est jamais question d'une solution suisse à un problème qui se pose dans le tiers monde. La solution est à définir sur place, en fonction de la géographie, de l'histoire, des mœurs, du génie des lieux, des initiatives locales. Dans chaque société humaine, il existe des hommes et des femmes capables de voir ce qui ne va pas, d'imaginer ce qu'il faudrait pour que ça aille mieux. Il existe aussi partout des hommes et des femmes assez hardis pour se lancer dans des entreprises conduisant à un progrès appréciable. Ce qui manque, hélas, c'est le plus souvent l'argent et rien que l'argent. Voilà qui est à la portée de l'organisation suisse. Ses représentants ou délégués en Inde, en divers pays d'Afrique, en Colombie ou en Equateur vont d'abord écouter les doléances de villageois figurant parmi les groupes sociaux les plus pauvres de leurs pays. Ils les aideront à établir un projet de développement permettant dans l'immédiat une amélioration de la vie communautaire: captation d'eaux souterraines et irrigation, crédit à une coopérative qu'elle puisse vendre du tabac et du coton sans passer par les griffes des usuriers ou des transporteurs, formation professionnelle de jeunes gens qui se sauveront ainsi de l'inaction et du chômage.

Jamais ou presque, la prestation de SWISSAID ne financera la totalité du projet. On veille à ce que l'aide de la Suisse soit subsidiaire. L'essentiel reste la volonté des bénéficiaires de se tirer d'affaire par leurs propres forces. S'il est question de construire une école, le devis général sera modeste. On évitera tout luxe inutile. Le terrain devra être fourni par les autorités locales. Les associations de parents d'élèves mouleront les briques, creuseront les fondations, apporteront aux maçons le ciment et l'eau. L'organisation étrangère se bornera à acheter les matériaux et à payer les salaires des quelques ouvriers spécialisés recrutés sur place.

Il y a maintenant plusieurs années que SWISSAID n'engage plus de spécialistes suisses à envoyer dans le tiers monde. Cet investissement coûteux lui paraît inutile du moment que les projets requièrent l'application de techniques moyennes, adaptées aux capacités des populations.

Pour que certains groupes sociaux préteritaires reprennent confiance en eux-mêmes, il vaut souvent mieux ne pas les placer sous la dépendance de techniciens expatriés. Dans l'esprit qui l'anime, SWISSAID évite le plus possible de conjuguer le verbe développer au sens transitif. On n'y a pas l'ambition de développer qui que ce soit. Dans chaque entreprise, l'idée de base est d'aider au développement de ceux qui retroussent leurs manches et se mettent au travail. Rien de plus. Rien de moins non plus.

Des faillites à éviter

Après tout, depuis quelques millénaires, les bons esprits et même les meilleurs travaillent à la prospérité générale. Leurs motivations varient; le ton du discours n'est pas toujours le même. Le tableau reste cependant constant: une élite est au pouvoir, le pouvoir est en de bonnes mains, le progrès est en marche. Cette administration de l'existence universelle par l'élite a créé en effet une élite sûre de soi, surtout quand elle change son fusil d'épaule et repart du pied gauche. L'histoire humaine a été marquée aussi par une succession de famines, guerres, révolutions et souffrances incompatibles avec les intérêts des pauvres gens. Dès lors, on pourrait concevoir le développement comme un correctif destiné à réparer les erreurs de l'élite. Si le développement par l'élite est lent, contradictoire et décevant, c'est que la formule n'est pas bonne. Le caractère transitif du développement semble même être une garantie d'insuccès. Si les pauvres entendent se débarrasser de leur pauvreté, ils ont grand intérêt à s'en occuper eux-mêmes le plus vite possible. Si les agences de développement prennent à cœur les intérêts des pauvres, il leur faut non pas travailler avec l'élite pour les pauvres, mais prendre rang parmi les pauvres et travailler avec eux.

système de transports indépendant, un nouveau crédit leur a été accordé.

Fr. 200 000.-

Cette politique de soutien profite aussi à des coopératives en voie d'organisation dans des régions particulièrement misérables.

Fr. 41 500.-

ÉQUATEUR

En Equateur, on n'en est qu'au stade initial du mouvement coopératif qui pourrait servir de base à un développement autonome des populations indiennes. SWISSAID soutient les efforts de diverses coopératives de création récente dont la tâche consiste à produire et à vendre sur une base communautaire. L'artisanat traditionnel est également encouragé de cette manière.

Fr. 502 650.-



Artisane en Equateur.

TCHAD



Eau potable au Tchad.

Au **Tchad**, les efforts de SWISSAID se portent sur la formation des paysans, l'amélioration du ravitaillement en eau pour les hommes et le bétail. Un programme d'aide à la construction de modestes écoles villageoises est en cours.

Fr. 1 742 800.—

NIGER

Le **Niger** a souffert et souffre encore durement de la sécheresse. SWISSAID concourt à l'établissement de meilleures bases alimentaires en finançant des travaux de reboisement, de terrassement et d'introduction de méthodes culturales plus rentables.

Fr. 145 000.—

CAP-VERT

Dans l'**archipel du Cap-Vert**, l'engagement de SWISSAID se poursuit. Au programme de 1978, un poste nouveau a été ouvert avec la modernisation des pêcheries de l'île de Boa-Vista.

Fr. 540 000.—

TANZANIE

En **Tanzanie**, le champ d'activité de SWISSAID s'est étendue à une nouvelle région, Iringa, dans le Sud-Ouest. En coopération avec les autorités et les populations villageoises, on y crée des systèmes d'adduction d'eau, des centres médicaux, des moulins à maïs, des étangs de pisciculture et des ateliers.

Fr. 640 000.—

Travailler avec eux signifie évidemment réaliser leurs souhaits, leurs aspirations, donc leurs projets.

Nécessité d'une action ponctuelle

Cette philosophie du développement se heurte naturellement aux convictions élitaires de ceux qui détiennent la puissance et les pouvoirs. Si l'on écoutait les firmes multinationales de la branche alimentaire, l'univers ne devrait connaître aucune difficulté d'alimentation, par exemple. Il suffit d'un état-major commercial et scientifique, d'un monopole étendu sur les matières premières et la distribution et tout est résolu : à chacun sa ration selon son mérite et sa position sociale. En fait, de la centrale édifiée par une super-élite, une longue cuiller va nourrir ces millions de crétins et de paresseux incapables de subvenir à leurs besoins.

Le calcul d'une organisation telle que SWISSAID est fort différent. Il part de l'idée que les pauvres et les affamés ne sont pas obligatoirement dénués d'intelligence. Ils sont exploités par plus fort qu'eux. Il y a là une preuve de faiblesse militaire, politique, sociale, économique, mais pas de débilité mentale. Si l'on tente de mettre dans leurs mains les outils de leur propre développement, on s'aperçoit très vite que leurs capacités sont grandes. Ils savent s'organiser, l'ardeur au travail ne leur manque nullement dès qu'ils ont conscience de travailler pour eux et non pour les barons.

SWISSAID répète cette expérience difficile et exaltante dans la plupart de ses projets. Ses délégués peuvent observer la floraison de communautés aussi démunies que des unions de malades de la lèpre en Inde, des groupements d'Indiens de la montagne en Equateur, des parents d'élèves au Tchad qui cotisent à raison de un centime par mois et par gosse à l'école pour construire des collèges décents.

La difficulté est que, dans cette voie ardue vers l'auto-développement, il n'y a pas de panacée, pas de remède universel. Les recettes doivent être réinventées chaque fois, selon les conditions, les circonstances, l'humeur et le malheur des gens.

Les succès remportés ne sont spectaculaires qu'à l'échelon local ou régional. Ils révolutionnent pas un pays entier. Ils montrent à de petits paysans, le plus souvent illétrés, comment ils peuvent se tirer d'affaire si trois conditions sont remplies : une terre à travailler, la liberté d'entreprendre, l'appui de partenaires qui croient au succès et font confiance. Depuis trente ans, SWISSAID a permis à des dizaines de milliers d'hommes et de femmes de retrouver l'espoir et la dignité dans des projets de développement qui ne passaient pas par dessus leur tête et qui les libéraient de la domination par les élites.

Jean Buhler.

INDE

En **Inde**, les efforts de SWISSAID continuent à se porter sur le développement agricole. En bénéficient surtout les classes marginales exploitées et les tribus d'aborigènes. L'éventail des projets va de l'amélioration de la santé à l'intégration professionnelle et sociale des malades de la lèpre, de la mise en place d'adductions d'eau et de systèmes d'irrigation à la formation scolaire et professionnelle de la jeunesse.

Fr. 1 122 850.—

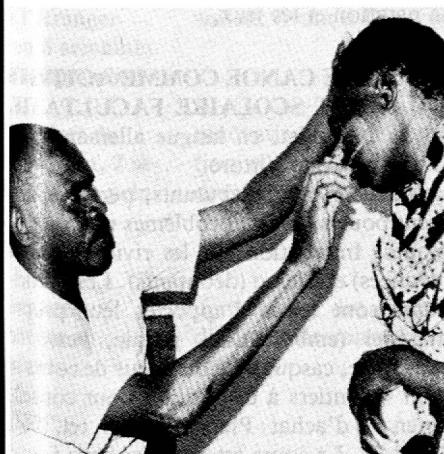
ORGANISATIONS SŒURS

Le total des crédits fournis en 1978 par SWISSAID aux organisations réunies dans son giron s'est élevé à Fr. 1 011 800.— pour le financement de divers projets.

Il s'est agi d'un projet de développement villageois au Pérou et d'adductions d'eau au Sénégal, travaux à la charge de Caritas: Fr. 400 000.—; d'approvisionnements en eau potable au Soudan, un projet de l'EPER: Fr. 150 000.—; d'un centre de production et de réparation d'instruments aratoires en Haute-Volta, un projet de l'Œuvre d'entraide ouvrière qui a également financé le stage de boursiers africains dans un institut israélien spécialisé dans le développement et l'organisation de coopératives: Fr. 211 860.—; enfin d'un projet de développement villageois en Ethiopie, projet présenté par l'Association de secours aux Israélites/ORT: Fr. 250 000.—.

Collecte SWISSAID

Compte de ch. postaux Lausanne 10 - 1533.



Médecin aux pieds nus en Tanzanie.

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

PUBLICATION DES COURS D'ÉTÉ 1979

N° 46 TENNIS DANS LE CADRE DU SPORT SCOLAIRE FACULTATIF, FORMATION J+S/1 ET CR. 2 au 6 juillet, en langue française, Genève.

Cours pour la formation de moniteur J+S/1, destiné aux enseignants classés D (ou mieux classés). Les autres enseignants ayant des notions en tennis seront admis dans la mesure où le nombre de places le permettra. Prière d'indiquer sur l'inscription: si l'on désire suivre la formation J+S/1, le cours de répétition J+S ou le cours normal. L'attestation de la classification doit être jointe à l'inscription. Le cours est réservé aux enseignants de la Suisse romande!

N° 47 TENNIS DANS LE CADRE DU SPORT SCOLAIRE FACULTATIF, FORMATION J+S/1. 30 juillet au 3 août, en langue allemande, St-Gall.

Remarques voir n° 46.

N° 48 ATHLÉTISME, FORMATION J+S/1/2. 9 au 14 juillet, en langue allemande et française, Berne.

Perfectionnement personnel, didactique et méthodologique. Il faut annoncer sur la carte d'inscription si l'on s'intéresse à J+S 1 ou 2. Les enseignants ne s'intéressant pas à la formation choisissent le cours n° 49.

N° 49 ATHLÉTISME, CP-J+S ET PERFECTIONNEMENT HABITUEL / NOUVEAU MANUEL N° 6. 9 au 11 juillet, en langue allemande et française, Berne.

Le cours est ouvert aux moniteurs J+S désireux de réaliser leur cours de perfectionnement ainsi que tous les enseignants qui désirent suivre l'introduction du nouveau manuel d'athlétisme.

N° 50 HANDBALL, FORMATION J+S/1 ET PERFECTIONNEMENT J+S. 9 au 13 juillet, en langue allemande (française), Hitzkirch.

Prière d'indiquer sur l'inscription: si l'on désire suivre la formation ou le perfectionnement J+S.

N° 51 FUSSBALL, FORMATION J+S/1/2. 9 au 13 juillet, en langue allemande (française), Hitzkirch.

Prière d'indiquer sur l'inscription: si l'on désire suivre la formation 1 ou 2.

N° 52 ÉDUCATION DU MOUVEMENT, J+S 1, OPTION A. 9 au 14 juillet, en langue allemande (+ française), Wetzkon.

Préparation fonctionnelle, éducation du mouvement, créativité (avec engin à main et à mains libres) danses folkloriques selon le programme J+S.

N° 54 ÉDUCATION DU MOUVEMENT ET DANSE A, J+S 3. 13 au 21 juillet, en langue allemande (+ française), Oerlikon.

Participants: moniteurs J+S 2. Le cours ne sera organisé que si 15 participants au moins sont annoncés; dans le cas contraire, il sera renvoyé à une date ultérieure.

Délai d'inscription: 30.4.79, directement auprès de la directrice de cours: Mme R. Weber, Klimmweg 35, 8305 Dietlikon.

N° 55 ÉLABORATION ET CRÉATION DE MOUVEMENT AUX AGRÈS, AVEC ENGINS ET À MAINS LIBRES. 9 au 13 juillet, en langue allemande (+ française), Krauzlingen.

- Différentes possibilités de conduire et d'influencer le processus de création.
- Expérience personnelle de l'adaptation.
- Observation du comportement; concrétisation en vue de l'enseignement.
- Discussion de leçons-démonstrations.

N° 56 ÉDUCATION DU MOUVEMENT AUX AGRÈS (RECONNUE COMME CP/J+S). 6 au 10 août, en langue allemande (+ française), Kreuzlingen.

- Différentes possibilités méthodologiques d'éducation du mouvement, d'entraînement, de variations, de liaisons aux agrès et au sol.
- Elaboration d'objectifs et entraînement selon 3 niveaux d'aptitudes.

N° 57 COURS DE FORMATION DE DIRECTEUR DE CAMPS ET D'EXCURSIONS À MONTAGNE. 7 au 13 juillet, en langue française, Arolla.

Excursions avec guide, vie sous tente. A l'inscription, sous «remarque», le candidat au cours indiquera s'il choisit l'option: a) excursions, b) excursions et technique alpine.

N° 58 VOLLEY À L'ÉCOLE (5e-9e ANNÉE SCOLAIRE). 6 au 10 août, en langue allemande et française, Marin NE.

Analyse des principales formes d'introduction (suisses et étrangères). Activités complémentaires: voile et canoë (sans frais).

N° 59 NATATION POUR DÉBUTANTS ET ENSEIGNANTS PLUS ÂGÉS. 4 au 7 juillet, en langue allemande et française, Aarwangen.

Cours réservé aux enseignants désirant apprendre à nager ou perfectionner des connaissances rudimentaires; ce cours est également recommandé aux enseignants plus âgés.

N° 60 NATATION POUR DÉBUTANTS ET ENSEIGNANTS PLUS ÂGÉS. 1 au 4 août, en langue allemande, Baar.

Remarques voir n° 59.

N° 61/62 NATATION, SAUVETAGE (brevet de sauveteur 1 ou 2, en langue allemande et française. N° 61 (brevet 1): 30.7.-2.8.; n° 62 (brevet 2): 30.7.-4.8., St-Gall.

Condition de participation: n° 61: maîtrise des brasses poitrine et dos, plongeon, nage 400 m.; n° 62: brevet de sauveteur 1 et certificat de premier secours (ou diplôme de samaritain).

N° 64 DANSE AU DEGRÉ MOYEN. 6 au 10 août, en langue allemande (+ française), Baar.

Stimuler l'improvisation et la création de danse par les objets, le langage et la musique.

Education corporelle et intériorisation du mouvement dans un but pédagogique. Direction: Mme Ursula Wiedmer, de l'institut Orff. Il est prévu, lors du cours, d'organiser une soirée dansante et des exposés (groupes Tutuabo).

N° 66 GYMNASTIQUE DE MAIN-TIEN (BASES THÉORIQUES ET PRATIQUES). 10 au 14 septembre, en langue allemande et française, Bâle.

Introduction des mesures préventives destinées à lutter de manière précoce contre les faiblesses organiques, musculaires et de coordination (y compris les troubles psychomoteurs). Education du mouvement et de la tenue par la gymnastique, les agrès, la natation et les jeux.

N° 67 LE CANOE COMME ACTIVITÉ DU SPORT SCOLAIRE FACULTATIF. 16 au 21 juillet, en langue allemande (+ française), San Vittore.

Initiation pour débutants, perfectionnement pour avancés; problèmes méthodologiques. Instruction sur les rivières Moesa (avancés) et Ticino (débutants). Les participants sont tenus d'apporter leur propre matériel (embarcation, pagaie, veste de sauvetage, casque). Le directeur de cours se tient volontiers à disposition pour conseiller en cas d'achat: Pierre Stoeckli, tél. (064) 22 38 72. Le cours est organisé sous forme de camp sous tente.

DÉLAIS: pour le cours n° 54: 30 avril 1979; pour les autres cours: 31 mai 1979.

ATTENTION:

- Le cours n° 53 (CP/J+S en EMT) a dû être déplacé aux 3-4 novembre. Publication avec les cours d'automne (EPE n° 6).
- Le cours polysportif n° 63 prévu à St-Sulpice doit malheureusement être abandonné cette année.

REMARQUES

- Ces cours sont réservés aux membres du corps enseignant des écoles officielles, ou reconnues (les maîtres des écoles professionnelles inclus).
- Les maîtresses ménagères et de travaux à l'aiguille, les institutrices d'un jardin d'enfants peuvent être admises aux cours, pour autant qu'elles participent à l'enseignement du sport.
- Si le nombre de places disponibles est

suffisant, les candidats au diplôme fédéral d'éducation physique et au brevet secondaire sont admis aux cours.

- Le nombre de participation est limité pour tous les cours. Les maîtres inscrits recevront, une quinzaine de jours après la fin du délai, un avis leur signalant si leur inscription est acceptée ou refusée.
- Dans tous les cours (J+S inclus!) une subvention de logement (Fr. 20.— par jour et Fr. 15.— par nuit) sera versée aux participants; les frais de voyage ne seront pas remboursés.
- Dans tous les cours de moniteur J+S 2 et 3 il faut indiquer sur la carte d'inscription la note technique et celle de la recommandation du cours J+S précédé.
- Les inscriptions tardives ou incomplètes (par exemple sans attestation des Autorités scolaires) ne pourront pas être prises en considération.

INSCRIPTION: toujours au moyen d'une carte d'inscription (bleue: fr. rouge: a) auprès de l'adresse suivante; Urs Illi,

prés. CT/SSMG), 8561 Wäldi TG. Les cartes d'inscription peuvent être obtenues auprès du président cantonal ou auprès du président CT/SSMG.

*Commission technique SSMG
au nom du président: H. Würmlis*

**PRÉSIDENTS CANTONAUX
DE LA SSMG**

FR, Frédéric Sottas, En Charmont, 1631 Avry-devant-Pont. **GE, Jean Mattenberger**, 28, ch. de Maisonneuve, 1210 Chate-laine. **JB, Jacques Simonin**, Plein Soleil 6, 2740 Moutier. **JU, Jean Petignat**, Sur la côte 98, 2905 Courtedoux. **NE, Gilbert Hirschi**, La Joux-du-Plâne, 2058 Le Pâquier. **TI, Duilio Fiala**, Via ai Ronchi 1, 6952 Canobbio. **VSr, Denis Métrailler**, rue de l'Aéroport 5, 1950 Sion. **VD, Marcel Favre**, Moulins 119, 1400 Yverdon.

PRO JUVENTUTE, ÉTÉ 1979

cherche des animateurs-responsables de camp

Camps — Durée	Objectifs	Participants	Responsables recherchés	Organisateurs
Camp «AVENTURES» 3 semaines	permettre à des adolescents de prendre en charge leurs vacances: ateliers, activités sportives, vie de groupe...	adolescents 14 à 17 ans mixte	âge minimum: 22 ans, sportif et bricoleur, connaissance de l'allemand ou de l'italien souhaitée	Pro Juventute Secr. romand F. Beaud Tél. 037/26 14 54
Camp VILLAGEOIS 2 semaines	découvrir la vie d'un village: travaux à la ferme, rencontres, animation, chantier pour la communauté	15 jeunes 16 à 20 ans	âge minimum: 22 ans, expérimenté, bon organisateur, connaissance de l'allemand indispensable	Pro Juventute Secr. romand P. Heinzer Tél. 021/23 50 91
Camp de travail international, chantier de jeunes, 2 semaines	aide à des communes de montagne: constructions de chemin, travaux forestiers, entretien d'alpages...	15 jeunes 18 à 25 ans de différents pays	âge minimum: 22 ans, capacité d'animation, d'organisation et connaissance de l'anglais	Pro Juventute Zurich Miriam Neff Tél. 01/32 72 44
Enfants suisses de l'étranger 3 ou 6 semaines juin-septembre	vacances en Suisse pour des enfants suisses vivant à l'étranger	20 enfants 10-13 ans ou 14-15 ans	responsables: 22 ans, moniteurs: 18 ans, bonnes connaissances linguistiques, créatifs	Pro Juventute Zurich Mme Helbling Tél. 01/32 72 44
Chantiers de rénovation, 2 semaines du printemps à l'automne	rénovation de vieilles bâtisses: habitation et écuries, adduction d'eau dans des régions de montagne	3-15 jeunes dès 16 ans	âge minimum: 20 ans, bonnes connaissances techniques dans la construction, allemand indispensable	Pro Juventute Zurich Peter Aebi Tél. 01/32 72 44
Vacances Parents et enfants	permettre à des parents seuls (par ex. divorcés) de consacrer du temps à leurs enfants	30 personnes	âge minimum: 20 ans, capacité de travailler en équipe	Pro Juventute Secr. romand G. Domenjoz Tél. 021/23 50 91

RENSEIGNEMENTS SUR TOUS CES CAMPS: Pro Juventute, Galeries St-François B, 1003 Lausanne, tél. 021/23 50 91, P. Heinzer.

MUSÉE DU DÉCOUPAGE

Publié par la fondation pour le Musée du Découpage de Chappelle-sur-Moudon

Les maisons du monde entier bientôt sous toit

De l'humble maison paysanne aux monuments mondialement connus tels la Maison blanche ou la Tour de Londres, nombreux sont les édifices dignes d'attention qui ont été reproduits sous la forme de maquettes de carton à monter.

Passionnés par la diversité qu'offrent les découpages, Ketty & Alexandre ont désiré les collectionner et les présenter au public dans le cadre du nouveau **Musée du Découpage**.

Dès son ouverture d'ici quelques mois à Chapelle-sur-Moudon, les visiteurs découvriront les maquettes d'édifices du monde entier : des châteaux suisses, un fort américain, des cases africaines, un phare anglais, un village palestinien, le théâtre du Globe de Shakespeare, la gare de l'Est de Paris, la cathédrale de Canterbury ou celle de Lund en Suède, pour n'en citer que quelques-uns. Mais le public pourra également admirer des représentations de contes de fées, la caravelle Santa Maria de Christophe Colomb, le zeppelin Hindenburg, un hélicoptère, de grands voiliers, un sous-marin, des avions à réaction et même le véhicule lunaire LEM.

Les activités du **Musée du Découpage** ne se limiteront pas à réunir et à présenter au public le plus grand choix possible de pièces originales. Ketty & Alexandre entendent organiser des expositions temporaires dans diverses villes suisses et ils publieront à intervalles réguliers le catalogue des découpages édités dans les cinq continents.

Le **Musée du Découpage** de Chapelle-sur-Moudon lance un appel au public afin de recevoir des informations relatives à la parution de découpages, plus particulièrement à propos d'éditions anciennes ou produites par la presse ou l'industrie.

Secrétariat: case postale,
CH-1099 CHAPELLE s/Moudon,
tél. 021/81 32 92.

COMMISSION NATIONALE SUISSE POUR L'UNESCO

Durant les mois de juillet à octobre 1979 aura lieu au Japon une exposition de dessins d'enfants de tous les pays du monde (The 8th World Children's Art Exhibition). Le but de cette exposition est de promouvoir la compréhension entre les peuples. Les meilleurs travaux recevront un prix.

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

1. **Enfants de 3 à 16 ans**
2. **Sujet:** libre
3. **Exécution:** crayon, peinture à l'huile, peinture à l'eau, collage, gravure, etc.
4. **Format:** maximum 38 x 55 cm. pour les peintures
pas de restriction pour les travaux manuels

5. Les indications suivantes doivent figurer au verso du dessin, en **langue anglaise** et en **lettres capitales**

- a) Nom et prénom
 - b) Age et sexe
 - c) Adresse de l'école
 - d) titre du dessin
 - e) Nationalité
6. Les dessins et travaux ne seront pas restitués après l'exposition.

Les travaux sont à envoyer, jusqu'au **30 mars 1979**, à l'adresse suivante

Commission nationale suisse
pour l'UNESCO
Département politique fédéral
3003 Berne

L'ESPÉRANTO A L'ÉCOLE

Noël est passé, mais, tout au long de l'année, se présentent des occasions de faire des cadeaux. Parmi ceux-ci, il en est un qui, en même temps qu'il fera plaisir, servira la cause de l'espéranto.

Nous voulons parler du disque de chansons populaires de divers pays traduites en espéranto réalisé l'an dernier par Olivier Tzaut.

En offrant ce disque à quelqu'un, vous encouragez d'une part le marché du disque en espéranto et vous permettez, d'autre part, à un parent ou un ami de découvrir les qualités de la langue internationale. Nous rappelons que la pochette du disque contient les paroles en espéranto ainsi que la traduction en français de celles-ci. En

outre, de brèves notes linguistiques permettent de s'initier au fonctionnement de la langue.

N'attendez donc pas pour acquérir ou offrir le disque « *Tra l'mondo* » dont 150 exemplaires (disques ou cassettes) ont déjà été vendus.

On peut commander le disque en versant la somme de 26 fr. suisses sur le compte du chèque d'Olivier Tzaut: CCP 23-3656 La Chaux-de-Fonds. Adresse d'O. Tzaut: Bellevue 20, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 03 23 94 21. Prière de porter au verso la mention: Disque *Tra l'mondo*.

PS. Les cassettes sont actuellement épuisées.



UN RÉCIT PÉDAGOGIQUE

Le dernier récit d'Hélène Grégoire s'achève sur une citation: «Le matin, je m'éveillais en entendant ma mère qui disait :

»— Constant, tu as entendu le coq?»

Une des premières phrases que nous avons lues d'elle, et il est juste qu'elle soit aussi l'une des dernières, puisque ce récit nouveau qu'elle nous offre est celui de sa naissance à l'écriture, avec «Poignée de Terre».

Entre les deux phrases, la première écrite dans l'illumination des retrouvailles avec un passé perdu, la seconde citée comme en témoignage de reconnaissance pour une fertilité retrouvée, pour une terre nouvelle faite de mots et de phrases, une terre que deux mains, aussi fragiles et délicates soient-elles, peuvent saisir et travailler, un récit pédagogique, une antiméthode d'écriture. Des deux maîtres d'Hélène Grégoire, le mari et le professeur, l'un a l'intention, l'autre le savoir — ou le pouvoir. De leur concours naîtra un écrivain.

Intentions du mari: aider sa femme à sortir d'un état dépressif, en lui proposant de reprendre ses études, d'améliorer son instruction; il insiste — lourdement — sur la grammaire; il offre un dictionnaire; il offre

aussi un professeur, et son rôle pédagogique s'arrêtera là.

Le professeur entre en scène. Plutôt que d'écouter le mari (qui voudrait imposer son programme), il écoute les silences de l'élève et, surtout, saura lire les rédactions qu'elle commence, laborieusement, à écrire. Ce maître ne corrige pas; il se contente de lire :

«A présent, il lit à haute voix ce que moi j'ai écrit dans le silence. Et voilà que tout à coup ces mots se mettent à vivre. J'éprouve un sentiment étrange, je ne suis plus seule, ma pensée vient de trouver un ami prêt à l'aider à sortir de son immobilité. Il ne fait pas l'erreur de me dire si ce travail est bon ou mauvais (...). Mon mari lui non plus ne dit rien. Peut-être aurait-il souhaité que mon maître fasse quelques remarques au sujet de l'orthographe ou de la grammaire? Mais non, il ne parle pas de grammaire, il se contente de nous sourire à tous les deux, de me soumettre de nouveaux titres et de nous donner très amicalement rendez-vous dans deux semaines.»

Ce sera là, à quelques détails près, toute la pédagogie du maître. J'oublie cependant quelque chose: les titres. On les devine choisis avec beaucoup de soin. Ce sont des

ouvertures. A travers elles, on doit pouvoir s'enfuir.

Un beau jour, le professeur déclare qu'il ne donnera plus de titres; à l'élève de choisir elle-même. Hélène Grégoire se sent abandonnée; elle s'apprête à renoncer, range son matériel d'écriture dans une armoire... Mais le professeur revient pour dire qu'il est toujours là, pour lire: une première fois, pour lui seul; une deuxième fois, à haute voix, pour donner leur essor aux mots et aux phrases.

L'élève, rassurée, se remet à sa petite machine à écrire :

— Constant, tu as entendu le coq?

Un écrivain est né, une femme s'est retrouvée qui nous parle, ce qu'elle dit est très simple mais c'est la vie même. Et puis, il y a, j'y reviens, cet art pédagogique du professeur. Un enseignant m'a dit: «Le talent préexistait.» C'est assez probable. Mais qui le savait? Même pas Hélène Grégoire. Sans le professeur...

M. Marelli

Les Invités de l'Aube — Hélène Grégoire — A La Baconnière

CHALETS pour GROUPES 30-60 lits

SKI - NATURE - SPORTS

Chambres 1 à 4 lits - 2 salles d'activités - 2 chalets :

ZINAL: ski, piscine

LES MARÉCOTTES: ski, zoo

Sans pension: Fr. 6.—

Documentation : HOME BELMONT, 1923 Les Marécottes

GRISONS

(1100 m), val Bregaglia

Maison de vacances à louer dans village très calme, 6-7 lits, confort, jardin.

Tél. (022) 31 15 42 ou (022) 48 85 85.

Le Centre pédagogique des Billodes,
2400 Le Locle

cherche

ÉDUCATRICES

pour la prise en charge de jeunes ayant des difficultés de comportement. Conditions selon convention.

Entrée en fonctions: juin 1979 ou à convenir.

Faire offres à la Direction, tél. (039) 31 50 50.



propose :

- des cours intensifs d'anglais aux E.-U.
- des cours intensifs d'espagnol au Mexique
- des voyages dans plus de 30 pays avec un séjour en milieu familial.

The Experiment - Beau-Séjour 15 - 1003 Lausanne
Tél. (021) 23 14 63 (matin).

surveillance. A review of the available literature suggests that the use of mobile phones for surveillance purposes is a promising area of research. However, the potential risks and benefits of such use must be carefully considered to ensure that the use of mobile phones for surveillance purposes is safe and effective.

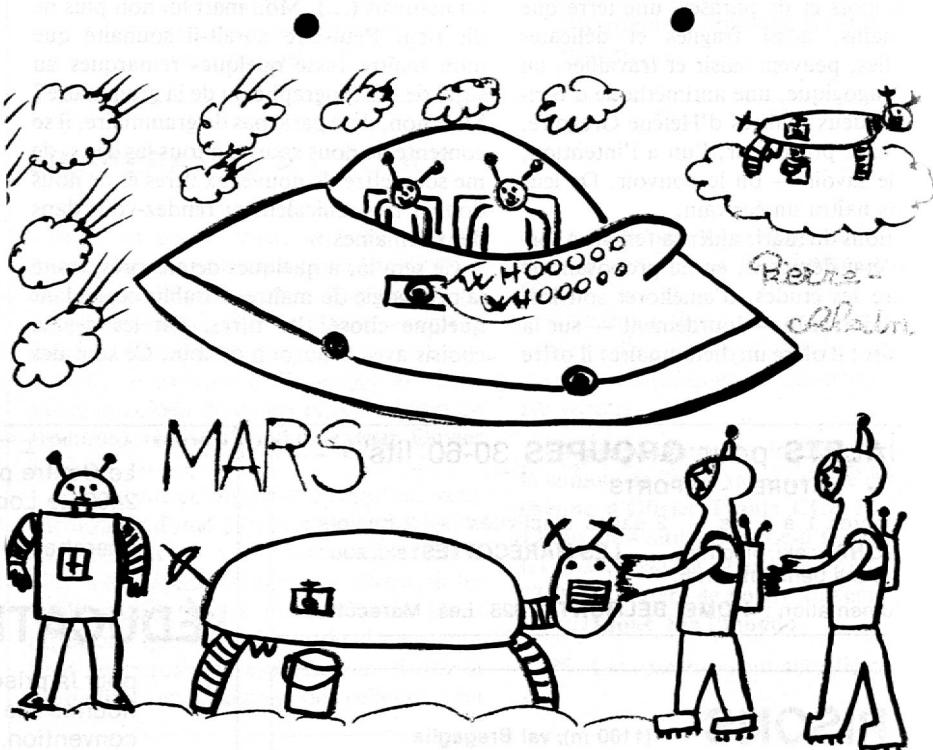
Il m'est agréable après une journée de classe, alors que la fatigue fait le gros dos et supprime toute envie de présence humaine, de chausser les bottes et de m'en aller à travers ma campagne. Qu'on ne s'y trompe pas, il s'agit bien de MA campagne, je me fais propriétaire des sols que mon pied foule et des paysages que mes yeux couvrent.

Les Alpes savoyardes semblent toutes proches dans un ciel pourtant blanc de brumes. Le paysage à l'avant est mort, seule une fumée d'usine du côté de Bercher défige les vallons et anime un panorama de carte postale. J'ai toujours rêvé ces temps de fin d'hiver où la terre détrempée se craquelle de satiété, où le vent porte un soleil tiède jusque sous les touffes d'herbes mortes. L'air, pour la première fois depuis longtemps, véhicule quantités d'odeurs que je redécouvre avec délice, dominées par celle de la terre humide qui fleure déjà bon sa fertilité des saisons prochaines. Je me surprends gamin à suivre les galeries des taupes devenues chemins creux par le travail des pluies et du gel: halliers pour fourmis noires et cafards tristes, entre-lacs inutiles, gravures éphémères que l'herbe vive recouvrira tantôt.

On distingue déjà aux branches des buissons de lisière les bourgeons-promesses de vert tendre. Une saison moribonde s'en va, incarnée par cette vieille paysanne aux habits tristes allant son chemin bétonné aux détours des champs de blé. Et mon esprit s'enveloppe de clichés et de symboles archaïques, atavismes rassurants qui fouillent de leurs racines les tréfonds mêmes de cet optimisme de l'homme, puis insatiable d'espoirs que la raison ne peut cerner, avec en plus une bizarre envie de chanter, de crier, de courir à s'en faire sauter la carcasse.

Plus de doute: bien avant le calendrier, le chant des oiseaux et les arbres en fleurs, le printemps est là, j'en suis sûr puisque j'en ai chopé plein d'éclats dont un en plein cœur. Et si vous ne me croyez pas, collègues, après la classe, fermez bien la porte du collège et allez voir de plus près, VOTRE campagne aussi se gonfle d'un souffle neuf.

R Bind



lundi	5	12	19	26
mardi	6	13	20	27
mercredi	7	14	21	28
jeudi	1	8	15	22
vendredi	2	9	16	23
samedi	3	10	17	24
dimanche	4	11	18	25

Pour mon bien-être...

COEURS DE FORMATION



Extrait d'une affiche sur papier recyclé, de 42/60 centimètres (version français/allemand) décrivant 20 situations gaiement dessinées où un petit effort de chacun ne coûte rien, mais rapporte beaucoup.

Vous pouvez commander gratuitement l'affiche «Je protège l'environnement» au siège central du TCS Genève, division Prévention routière.

Vous aimez l'artisanat ?

Ce livre vous sera utile

GUIDE DES ARTISANS DE SUISSE ROMANDE

JEAN-PIERRE CLAVIEN



Les adresses de plus de 250 artisans exerçant 25 métiers dans les 6 cantons romands

Jusqu'au 5 avril 1979
prix de lancement: Fr. 24.-

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Veuillez m'adresser ... exemplaires de l'ouvrage

GUIDE DES ARTISANS DE SUISSE ROMANDE

au prix de souscription de Fr. 24.-

Nom:

Prénom:

Adresse:

Localité:

Date:

Signature:

A renvoyer à:

Editions Clin d'oeil
Valentin 30
1004 Lausanne

07810 BIBLIOTHEQUE NATIONALE
SUISSE 15, HALLWYLSTRASSE
BERNE 3000
J. A. 1820 Montreux 1
1820 Montreux 1

BON DÉPART

L'ASSOCIATION SUISSE
DES RÉÉDUCATEURS (TRICES) DE LA
PSYCHOMOTRICITÉ PAR LA MÉTHODE
«BON DÉPART» ORGANISE UN

COURS DE FORMATION

LE COURS COMPREND 3 SESSIONS:

- 2 semaines: 9-21 juillet 1979
- 10 journées: (samedi après-midi, de septembre 1979 à mai 1980)
- 1 semaine: 7-12 juillet 1980

150 h.

FORMATION DE BASE EXIGÉE:

Formation pédagogique ou psychologique reconnue + 2 ans de pratique professionnelle.

ÂGE SOUHAITÉ: 20-40 ans.

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

PRIX: Fr. 1300.—.

DÉLAI D'INSCRIPTION: jusqu'au 17 avril 1979.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS:

«Bon Départ», case postale 72, 1024 Ecublens.

Installation de saut
résistant à toutes intempéries

Adr. _____

Code _____

WIBA-SOFTLANDER

(041) 45 33 55. Demandez détail

WIBA 6010 KRIENS

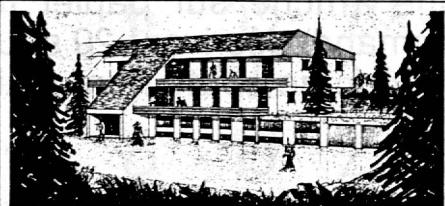
MORGINS/VALAIS

A louer par semaine, libre pour vacances de Pâques.

CHALET POUR GROUPE

68 lits

Tél. (025) 8 31 45



VACANCES
A CHARMAY

Alpes
fribourgeoises

Nouvelle maison de vacances. Chambres tout confort. Possibilité de pension complète.
Pour écoles et sociétés, si désiré, cuisine moderne à disposition.
Joli paysage pour promenades. Piscine couverte à Charmey.

Maison de vacances LES DENTS-VERTES
1637 Charmey. Tél. (029) 7 18 01.